42e ANNÉE (5e SÉRIE) N° 8 19 FÉVRIER 1925

L'AMI DU CLERGÉ

Revue de toutes les Questions Ecclésiastiques

DOGME, MORALE, LITURGIE, DROIT CANON, ÉCRITURE SAINTE, PATROLOGIE, PRÉDICATION
JURISPRUDENCE CIVILE-ECCLÉSIASTIQUE

Publié avec l'Imprimatur de Mgr l'Évêque de Langres. — Paraît à Langres tous les jeudis

MGR F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine honoraire de Langres
DIRECTEUR

Toutes les lettres doivent être adressées à : M. le Directeur de L'AMI DU CLERGÉ, à Langres (Hte-Marne).

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL :

FRANCE et COLONIES FRANÇAISES	Édition complète	18 fr.	ÉTRANGER	Édition complète	23 fr.
	Édition partielle	12 fr.		Édition partielle	17 fr.

L'édition complète comprend la *Doctrine* et la *Prédication*; l'édition partielle n'a pas la *Prédication*.
On n'accepte pas d'abonnements de moins d'un an, ni d'abonnements à la *Prédication* sans la *Doctrine*.
Tous les nouveaux abonnements partent du 1er *Janvier* de l'année en cours.
Les abonnés de France et des Colonies reçoivent gratuitement la *Jurisprudence*; pour l'Étranger elle coûte 2 fr. 50

Les annonces sont reçues exclusivement chez M. Marcel Legnerney, 15, rue Vivienne, Paris 2e.

Chèques postaux : Nancy, 21.88

SOMMAIRE

DOCTRINE

Causerie de l'AMI sur les « Revues. » — I. L'Immaculée Conception en Angleterre au XIe siècle, 113. — II. Jaurès, 114. — III. Catherine de Médicis à la veille des Guerres de religion, 119. — IV. Ronsard champion de l'Eglise, 120 ; poètes lyonnais du XVIe siècle, 122 ; Gobineau, 123. — V. Aulard et le P. Loriquet, 123. — VI. H. Bordeaux, 124 ; Editions Vraie France, Chmélov, 125 ; R. Bébaine, N. Stiébel, Aline de Villèle, Véga, 126.

L' « Ami du Clergé » et les livres. — Comptes rendus bibliographiques : P. Janvier, P. Vuillermet, Gh. Grimaud, Marcel Poëte, 126.

Liturgie. — Consultations diverses, 127.

PRÉDICATION

Cours de prônes sur le Credo. — XIII. L'homme, être vivant, 97.

Huit Conférences de Carême sur Jésus-Christ. — VIII. Jésus-Christ aimé, 99.

Les Dominicales d'un petit Doyen. — XV. *1er Dim. de Carême :* Le retour du prodigue, 101. — XVI. *2e Dimanche :* La tentation, 103. — XVII. *3e Dim.* Le délai de la conversion, 104.

Mon petit mot du Dimanche. — XIV. *Quinquagésime :* L'aveugle de Jéricho, 105. — XV. *1er Dim. de Carême :* Le précepte de la pénitence, 106. — XVI. *2e Dimanche :* Le mystère de la Transfiguration, 106. — XVII. *3e Dimanche :* Le démon, 107.

Six Conférences de Carême sur l'existence de Dieu. — II. L'existence du monde, 107.

PETIT COURRIER

Q. — L'*Ami* pourrait-il m'indiquer les meilleurs périodiques français préparant les enfants à la Sainte Communion privée ou solennelle ; ou les meilleurs livres de récits aptes à procurer aux enfants de 9-10 ans une bonne préparation ?

R. — *Hostia*, à Toulouse, bureaux de l'Apostolat de la Prière, 9, rue Montplaisir ; 5 f. par an, Etranger 6 f. 50 ; — Millot, *Ce qu'il y a dans une Hostie*, in-32, 3 f., Paris, Lethielleux. — Voyez nos Tables bibliographiques annuelles, Table synthétique, au mot *Catéchisme*.

Q. — Je voudrais me procurer les prières du Chemin de la Croix traditionnel, réunies en un petit livre à bon marché, pour pouvoir le distribuer abondamment dans ma paroisse.

R. — *Petit Chemin de la Croix*, 0 f. 15, Lyon, Vitte.

Q. — Où trouver une liste de sujets pour en faire un programme de Cercles d'études sur les problèmes qui sollicitent davantage les esprits ?

R. — Voir Mgr Gibier, *Programme d'organisation et d'action catholique*, in-12, 8 f., Lethielleux ; — Ligeard, *Programme de conférences apologétiques*, in-16, 2 f. 25 Lyon, Vitte ; — la série de brochures (il y en a près de quarante) à 1 f. 50 publiées sous le titre générique *Questions Sociales*, Vitte ; — Eblé, *Manuel des Cercles d'études*, 5 f., aux bureaux de l'A. C. J. F., Paris, 14, rue d'Assas ; — *Un programme d'Etudes*, in 8 de 24 p., 1 f. 50, aux Editions *Spes*, 17, rue Soufflot, Paris 5e.

Q. — Je voudrais avoir un ouvrage destiné à un jeune homme de 24 ans qui désire faire une conférence sur « La propriété, son origine, » à de braves gens de la campagne.

R. — P. Calmes, *La Propriété devant le socialisme contemporain*, 3 f. 50, Paris, Gabalda.

Q. — Qu'est-ce donc que la secte des Adventistes ? Une personne de ma paroisse, en service à Paris, relativement bonne catholique, vient d'être gagnée à cette secte, très austère, paraît-il. Elle observe scrupuleusement le samedi...

R. — On désigne sous le nom d'*Adventistes* un groupe de six sectes américaines qui croient au prochain avènement du Fils de Dieu, suivi du règne de mille ans. Leur fondateur, Guillaume Miller, né 1781, † 1849, avait prédit la fin du monde pour

le 22 octobre 1844. Les *Adventistes du 7e jour* observent le 7e jour de la semaine ou samedi, parce que, disent-ils, on ne peut justifier par l'Ecriture le transfert du sabbat au dimanche. (Cf. un article du P. Roure dans les *Etudes* du 5 août 1923, p. 318-329).

Q. — L'*Ami* pourrait-il indiquer un manuel de politesse et de savoir-vivre pour les jeunes gens ?

R. — *Manuel de politesse à l'usage de la jeunesse* (no 641), in-12 de 326 p., 24 grav. hors texte, 6 f. 50, chez Mame et de Gigord ; — Salva, *Le savoir-vivre pour les jeunes gens*, in-16, Bloud et Gay ; — *Manuel de politesse à l'usage des étudiants*. Casterman ; — *La Politesse française, principes de la bonne éducation*, par un groupe de personnalités du monde, in-16 de 221 p., 7 f. 50, Mame.

Q. — Je désirerais quelques ouvrages à consulter en vue de plusieurs sermons à faire sur la dévotion à la Croix.

R. — P. Hoppenot, *Le Crucifix dans l'histoire, dans l'art, dans l'âme des Saints et dans notre vie*, in-folio de 400 p. richement illustré, avec filets rouges, 30 f., Desclée ; — Chaffanjon, *Le Crucifix, sainte dévotion*, in-18 de 365 p., 6 f., Lyon, Vitte ; — Girard, *Mon crucifix*, in-32 de 384 p., 4 f., Beauchesne ; — Mgr Gaume, *Le signe de la croix au XIXe siècle*, in-18, 2 f. 25, Vitte.

Q. — Où pourrais-je trouver quelques renseignements sur sainte Hortense ?

R. — Nous ne trouvons pas de *sainte* de ce nom. Les *Acta SS* mentionnent le 11 janvier (t. I, p. 677) un *saint* Hortense, évêque, dont on ne sait que le nom, *Hortensius*, et la qualité. C'est tout.

Q. — Connaîtriez-vous un ouvrage pas trop long, mais clair et précis, sur la liturgie, eu égard à la signification des cérémonies religieuses ?

R. — Dom Gréa, *La Sainte Liturgie*, in-8 de XVI 205 p., franco 3 f. 75, Paris Bonne Presse ; — Mgr de Conny, *Les cérémonies de l'Eglise expliquées aux fidèles*, Paris, Haton ; — abbé Eug. Chipier, *La vie liturgique*, 7e édit., in-16 de 450 p., franco 7 f. 50, Lyon, Vitte.

Q. — L'*Ami* voudrait-il me dire où trouver la *Vie* de sainte Olympe ?

R. — Il y a au Martyrologe Romain sainte Olympiade ou Olympe, *Olympiades*, veuve à Constantinople, † vers 410, fête le 17 décembre. Une page au t. XIV des *Petits Bollandistes*, et notice au no 513 des *Vies des Saints* de la Bonne Presse.

Q. — Prière d'indiquer quelques ouvrages traitant de l'indifférence religieuse.

R. — P. Lefebvre, *Questions de vie ou de mort*, 3 f. 50, et *De la folie en matière de religion*, 3 f. 50, Paris, Beauchesne.

Q. — Voudriez-vous m'indiquer quelques recueils de bonnes conférences pour religieuses (quelque chose de nouveau et assez développé) ?

R. — Dom Marmion, *Sponsa Verbi*, 2 f., et *Le Christ idéal du moine*, 9 f., Paris, Lethielleux, et Tournai et Lille, Desclée ; et voir plusieurs des livres recensés ici cette année, p. 91-94.

Q. — L'*Ami* pourrait-il m'indiquer une *Vie* de S. Sever, évêque d'Avranches ?

R. — S. Sever, *Severus*, évêque d'Avranches au VIe s., honoré à Rouen le 1er février et à Coutances le 7 juillet, a une assez longue notice dans les *Acta Sanctorum*, t. I febr., p. 187-196 ; — *Histoire de S. Sever*, par Baudry et Pottier, in-8 de 35 p., Rouen, imprimerie Cagniard (1860).

Q. — Pour cette conférence : « Quels étaient, au témoignage des Evangiles, les enseignements de Jésus sur l'amour de l'argent et sur la pauvreté volontaire ? » quels auteurs consulter ?

R. — Cherchez dans une Concordance les textes évangéliques se rapportant aux riches et aux pauvres, et suivez-les dans un bon Commentaire ; — Mgr Baunard, *L'Evangile du pauvre*, in-12, 5 f., de Gigord.

Q. — 1o Peut-on trouver, où, et à quel prix, la brochure du P. Grasset intitulée : *La douce et sainte mort* ?

2o Existe-t-il un recueil de panégyriques de Saints ou Saintes qui ont eu une dévotion particulière pour la Sainte Eucharistie ?

3o Je cherche une *Vie* récente de S. Jérôme Emilien, en français ou en italien. Où la trouver ?

R. — Nous posons ces questions à nos lecteurs.

Q. — Qu'est-ce que vaut la Collection publiée chez Alcan, sous la direction de M. G. Renard, du Collège de France, et ayant trait à l'histoire universelle du travail ?

R. — Collection rédigée par des professeurs d'Universités ; les volumes sont de haute tenue scientifique ; de quelques-uns l'esprit laisse assez à désirer.

La Prière, moyen indispensable de salut, par le chan. S. Febvre. — In-18 de XVII-280 p., 4 f. 50, franco 5 f. — Librairie du Sacré-Cœur, 6, place Bellecour, à Lyon.

Ceux de nos lecteurs qui ont goûté la simplicité, la clarté, en même temps que l'onction persuasive des Entretiens que nous avons donnés dans la *Prédication* de 1923 sur « la Vie de N.-S. Jésus-Christ continuée dans l'Eucharistie, » se feront une joie d'utiliser les Entretiens sur la prière, du même auteur. Et ils aimeront à savoir les titres des autres pieux ouvrages de M. le chanoine Fèbvre : *Nos devoirs envers la Sainte Eucharistie*, in-32 de 388 p., 3 f. 75, franco 4 f. 25 ; *Le petit apôtre du Sacré-Cœur*, in-16 de 408 p., 3 f. 50 et 4 f. 10 ; *Connaissance et amour de Marie*, in-16 de 320 p., même prix ; *Le Zélateur de la confession et de la communion fréquente*, in-16 de XVI 417 p., même prix. (Tous en vente à la libr. du Sacré-Cœur).

Les leçons du Calvaire *(Trois Chemins de croix)*, par le P. Jean de Beaulieu, capucin. In-32 de 112 p., franco 2 f. — **Mois de S. Joseph**, par le P. Joseph-Marie de Lassouts, cap. In-32 de 190 p., franco 3 f. 50. — A Toulouse, bureaux des *Voix franciscaines*, 6, rue Ste-Anne.

I. — Après une substantielle notice sur les conditions à remplir pour gagner les indulgences du Chemin de la croix, le P. de Beaulieu nous invite à méditer successivement sur ces trois thèmes : 1o Le Ch. de la C. école du chrétien ; 2o Le chemin du Calvaire, image de la vie humaine ; 3o La Voie douloureuse, vie de la mère chrétienne. Chaque Station ne remplit guère plus d'une page.

II. — Pour chaque jour du *Mois de S. Joseph* : méditation, maxime, exemple, prière. A la fin du volume, un choix de prières à S. Joseph.

Directoire spirituel scolaire *à l'usage de la jeunesse*, par A. Barailler, aumônier du Pensionnat « Aux Lazaristes. » à Lyon. Préface de Mgr Lavallée. — In-32 de 460 p., cartonné 7 f. 50. — Lyon, Vitte.

Ouvrage excellent. L'auteur est aumônier d'un de nos plus grands Pensionnats de jeunes gens, dit « *Aux Lazaristes* » parce qu'il est sis sur l'emplacement de

(Voir la suite p. 42).

Savoir pour agir

Dictionnaire pratique des connaissances religieuses

Documentation unique sur tout ce qu'un catholique doit savoir pour agir.

Ecriture Sainte — Apologétique — Théologie
Liturgie — Droit — Histoire — Patrologie
Philosophie — Instituts religieux — Œuvres
Questions politiques, économiques, sociales
Education Prédication – Sciences Littérature
Pratique pastorale — Arts et Musique sacrés.

« *Excellent instrument d'étude. Puissant moyen d'apostolat. Œuvre vraiment pratique.* »
CARDINAL DUBOIS.

« *Belle et courageuse entreprise.* »
CARDINAL MERCIER.

COMPLET EN SIX VOLUMES
(Premier volume paru)

PRIX de FAVEUR jusqu'au 28 FEVRIER

270 Francs

-- avec facilités de payement --
Comptant 5 %

Au 1er mars 1925 : 300 francs

Catalogue et spécimen chez votre libraire ou chez

LETOUZEY & ANÉ
87, Bd Raspail, PARIS-VI

LIBRAIRIE P. TEQUI, 82, RUE BONAPARTE, PARIS-VIe

Gabriel Deshayes et ses familles religieuses, par Mgr LAVEILLE et l'abbé Charles COLLIN. Petit in-8° de 580 p. avec portrait. Prix : 12 fr.; fco 13 fr. 50. Etranger : 14 fr. 50

Biographie pleine d'actualité d'un prêtre d'autrefois, véritable releveur de ruines et semeur d'énergie, qui a su tenir tête aux persécuteurs avoués ou sournois de l'époque.

ARNAUD D'AGNEL (Abbé) et d'ESPINAY (Docteur). — **Psychologie et Psychothérapie éducatives.** In-12° de 608 p. Prix : 12 fr.; franco : 13 fr.; étranger. . . 13 fr. 50

Livre à tous points de vue remarquable. Véritable mine où l'on trouve les conclusions de tout ce qui a été pensé sur l'éducation. L'éducation, qui trop longtemps est restée livrée « au petit bonheur, » tend aujourd'hui à devenir une *science* basée sur la connaissance de l'âme — *psychologie éducative* — et de l'âme unie au corps — *psychothérapie éducative.* Le but de cette science est le « *mens sana in corpore sano.* »

R. P. ED. HUGON — **Etudes sociales et psychologiques ascétiques et mystiques.** — La vraie Société des Nations. — L'Union des Eglises. — Les maladies de la volonté. — La psychologie de la conversion. — Les vertus actives et les vertus passives. — La profession religieuse et les œuvres. — La mystique de saint Thomas d'Aquin. — In-12. Prix : 5 fr.; franco : 5 fr. 60. Etranger : 6 fr.

L'Apostolat missionnaire de la France. Conférences données à l'Institut Catholique de Paris, 1923-1924. In-12 de xxv-310 p. Prix 7 fr.; franco 7 fr. 50; étranger : 8 fr.

Voici un livre qu'il faut mettre entre les mains de tous les bons Français, et qu'il faut souhaiter voir pénétrer dans toutes les écoles, dans toutes les communautés, dans tous les foyers de notre pays. Il apprendra à faire aimer l'Eglise et à faire aimer la France.

M. R. JEUNÉ, Supérieur du Séminaire de Philosophie d'Issy. — **Une Mystique dominicaine, la Vénérable Mère Agnès de Langeac.** In-12, 6 fr.; franco. . . 6 fr. 60

Parmi les *mystiques* qui ont illustré la première partie du XVIIe siècle, il en est une qui a rendu au clergé de France un service éminent, en contribuant par ses prières et ses sacrifices à la sanctification de M. Olier et à la fondation des Séminaires : c'est la *Vénérable Mère Agnès,* dont M. R. Jeuné nous retrace brièvement, en un style limpide et vivant, la vie et les œuvres.

CARÊME ET SEMAINE SAINTE

Mgr CHAPON : **Conférences spirituelles aux Religieuses de la Visitation d'Orléans,** *2e série.* In-12, 7 fr. 50, franco : 8 fr. 25. Etranger. . . . . . 8 fr. 50.

On trouve dans cette 2e série les Conférences suivantes pour le Carême : — Réflexions sur la Passion. — Prière et Agonie de Notre-Seigneur au Jardin des Oliviers. — Trahison de Judas. — Le couronnement d'épines. — Le portement de croix. — Jésus sur la croix. — Le Mystère de l'Ascension, etc. etc.

CARDINAL PERRAUD. — **Les Vertus Morales.** Instructions. In-12, franco : 4 fr. 60; étranger. . . . . 5 fr.

L'éminent orateur étudie les vertus de force, de prudence, de justice et de tempérance, appelées par les anciens « Vertus cardinales. » Ne sont-elles pas la base destinée à édifier et à soutenir les vertus surnaturelles et théologales, Foi, Espérance, Charité ?

R. P. RIMBAULT. — **Par l'Amour et la Douleur.** Etudes sur la Passion. 4e édit.; fco 7 fr. 75; étranger 8 fr. 25.

« Par *l'Amour et la Douleur* » contient d'abord huit discours : « Le Don suprême. — L'Adieu. — Seul. — Le Condamné. — Face à la croix. — Les larmes. — La mère. — Le Drame du Vendredi saint. » Le volume se termine par deux discours spéciaux, dont on appréciera ici l'importance. L'un « le Christ et les hommes », convient pour toute conférence faite aux hommes seuls ; — l'autre, « A l'honneur ! » pour les noces d'argent d'ordination sacerdotale.

CHANOINE DUPLESSY. — **Les dictées d'un instituteur.** — Extraits des cahiers d'une école laïque, reproduits par la photographie. 0 fr. 75; franco . . . 0 fr. 90

A lire par ceux qui veulent choisir l'école où ils enverront leurs enfants.

Le Catalogue de la librairie TÉQUI, Janvier 1925, sera envoyé aux abonnés de l' « Ami du Clergé » qui en feront la demande à ladite librairie.

Comptoir vinicole Girondin

Fondé en 1893 — LE BOUSCAT près BORDEAUX

VINS FINS DE BORDEAUX Pureté, Authenticité garanties sur facture.

ROUGES	Barrique de 225 litres
Bordeaux de Table	Fr. 375
Puisseguin, St-Emilion, fin, délicat, raceux	Fr. 650
Haut-Médoc très vieux, élégant, bouqueté.	Fr. 800

BLANCS	Barrique de 225 litres
Bordeaux moelleux, fruité	Fr. 425
Graves vieux, fin, souple, cachet	Fr. 650
Ste-Croix-Du-Mont, liquoreux, puissant.	Fr. 1.650

Prix par barrique (225 litres environ) logé, pris à Bordeaux (pour ½ barrique : Fr. 15 en plus).

— *Prix-Courant illustré sur demande* —

Pour l'exportation : Barrique extra-forte sous double fût . . . Fr. 50

BOIRE AUX REPAS
BOIRE MATIN ET SOIR
VALS
LA FAVORITE
ESTOMACS DÉLICATS
ENTÉRITE

ANTI-EPILEPTIQUE DE LIEGE

guérit toutes les maladies nerveuses

FANYAU, PHARMACIEN, LILLE

Demandez Brochure et renseignements gratis sur ce précieux remède.

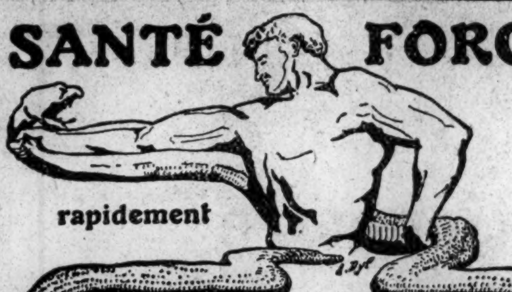

SANTÉ FORCE

rapidement obtenues par l'emploi du

VIN DE VIAL

Son heureuse composition

QUINA, VIANDE
LACTO-PHOSPHATE de CHAUX

En fait le plus puissant des fortifiants.

Il convient aux Convalescents, Vieillards, Femmes, Enfants et toutes personnes débiles et délicates.

VIAL Frères, Pharmaciens, LYON

VINS DE BORDEAUX

GAUDRAP & Cº 21, Rue Borie, 21 – BORDEAUX –

MAISON RECOMMANDÉE

Vin blanc de Messe **SAINTE-CROIX-DU-MONT** (vin liturgique légitime).

— *Envoi gratis du Catalogue sur simple demande* —

R. C. Bordeaux 18.250 A.

VITRAUX d'ART L. BALMET, O. I.

Ateliers transférés

25, Cours Berriat - GRENOBLE - Téléph. 10.00

MAISON FONDÉE EN 1850

Les plus hautes récompenses aux Grandes Expositions officielles

MEMBRE DU JURY LYON 1914

Fournisseur de l'ETAT, Monuments historiques

Références de 1er Ordre

ENVOI DE PROJETS ET DEVIS SUR DEMANDE

Pour toute demande de prix, indiquer, avec le sujet et le genre désiré, les mesures approximatives des fenêtres, leur nombre, et le style de l'église. Les prix sont établis pour des travaux d'art très soignés, très étudiés et exécutés avec de très beaux verres.

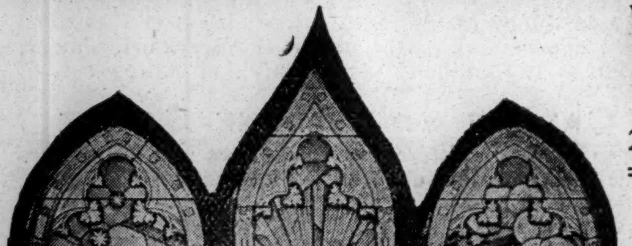

Fragment du Vitrail de l'Assomption
— Eglise de Kerfot (C.-du-N.) —

Travaux récents ou en cours d'exécution

ISÈRE : églises St-Bruno et St-Louis de Grenoble ; église St-Maurice à Vienne (mon. hist.), basilique St-Antoine (m. h.). INDRE : églises St-Marcel (mon. hist.), St-Christophe de Châteauroux, Ste Fauste, Tournon-St-Martin. VIENNE : église St-Martial de Montmorillon. ALLIER : égl. St-Blaise à Vichy. — NIÈVRE : égl. de Dornecy. COTES-DU-NORD : Grand Séminaire de St-Brieuc, Pensionnat St-Pierre, St-Quay, Pommerit-le-Vicomte, Kerfot, Lézardrieux, Ploulec'h, Coëtlogon, etc. ALPES-MARITIMES : Beaulieu-sur-Mer. CORSE : ég. St-Marie Bastia. ITALIE : Gênes, Venise, Nervi, etc. SUISSE : église de Vetroz (Valais). — ILE MAURICE : égl. St-Pierre. — MARTINIQUE : égl. St-Pierre. — St-Pierre et Miquelon, église St-Pierre. — INDES ANGLAISES, ANNAM, etc...

42e ANNÉE (5e SÉRIE) N° 8 19 FÉVRIER 1925

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres, tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine honoraire de Langres
DIRECTEUR

Causerie de l'AMI sur les "Revues"

SOMMAIRE

I. L'Immaculée Conception en Angleterre au XIe siècle. — II. Jaurès. — III. Catherine de Médicis à la veille des Guerres de religion. — IV. Ronsard champion de l'Eglise; poètes lyonnais du XVIe siècle; Gobineau. — V. Aulard et le P. Loriquet. — VI. H. Bordeaux; Editions Vraie France; Chmélov; R. Béhaine; N. Stiébel; Aline de Villèle; Véga.

I. — La Collection PAX (Abbaye de Maredsous, Belgique; et Paris, Lethielleux) a publié, sous ce titre: **La Première Apologie du dogme de l'Immaculée Conception** (in-12 de 78 p., 2 f. 50), une version française du **De Conceptione sanctæ Mariæ** d'Eadmer, avec Introduction de dom B. del Marmol, moine de Maredsous. Ce nom d'Eadmer est cher à tous les fervents de S. Anselme, et, de façon générale, à tous ceux qui veulent étudier l'histoire de l'Eglise d'Angleterre au cours du demi-siècle qui suivit la conquête normande: sa *Vita S. Anselmi* et son *Historia novorum (Histoire des événements récents,* c.-à-d. arrivés depuis la conquête de 1066 jusqu'en 1122) font autorité pour cette période de l'histoire. Eadmer, anglo-saxon du Kent, était entré très jeune à l'abbaye bénédictine de Cantorbéry. C'est là qu'adolescent encore, il fut distingué par S. Anselme, qui venait d'être élu abbé du Bec en Normandie et qui entreprenait alors son premier voyage d'Angleterre. Anselme, au Bec, succédait à Lanfranc son maître. Quinze ans plus tard, il lui succédera aussi sur le siège primatial de Cantorbéry, et c'est alors qu'il fera d'Eadmer son secrétaire. Dès lors, ce sera entre eux une intimité de tous les jours. Ils ne se quitteront plus. Eadmer sera le témoin des terribles luttes qu'Anselme dut soutenir contre Guillaume le Roux et Henri Beauclerc, les deux fils et successeurs de Guillaume le Conquérant; luttes qui, près de cinq siècles avant Henri VIII, ont préservé l'Eglise d'Angleterre du schisme dès lors menaçant. Eadmer a accompagné Anselme dans ses deux exils en France et en Italie, dans ses visites à Rome aux papes Urbain II et Pascal II. Il a été le confident de toutes ses pensées; et leur intimité était telle, qu'à la fin de sa vie, Anselme a demandé et obtenu d'Urbain II l'autorisation de faire vœu d'obéissance à son secrétaire. C'est Eadmer qui recueillera (21 août 1109) le dernier soupir du saint archevêque. Dès lors il vit retiré au monastère, dans la prière et l'étude. Il est mort probablement en 1124, — un peu plus tard suivant d'autres, suivant dom Gerberon notamment, qui croit que le Traité d'Eadmer est postérieur à la fameuse lettre de S. Bernard aux chanoines de Lyon sur la fête de la Conception de Marie: or, cette lettre semble avoir été écrite entre 1128 et 1130.

Eadmer a beaucoup écrit sur la Sainte Vierge; et là comme partout, il ne veut être que le reflet et l'écho de la pensée de son maître. Nombre de ses pages semblent même être des notes recueillies pendant les conférences d'Anselme. Dans le *De Conceptione S. Mariæ* au contraire, il se sépare d'Anselme. Une controverse sévissait alors en Angleterre. L'Angleterre a célébré de bonne heure la fête de la Conception de Marie: on la trouve mentionnée dans un calendrier de Winchester, qui est de l'an 900, et dans un certain nombre de calendriers de l'époque qui a suivi. Elle nous apparaît solidement établie en tous cas dans la Ire moitié du XIe siècle, à l'époque qui a précédé immédiatement la conquête normande.

Mais alors, après 1066, la fête subit une éclipse. Faut-il y voir un simple effet des bouleversements de ce temps? Les conquérants n'étaient sans doute que trop portés à faire peu de cas des observances d'origine anglo-saxonne: le culte de la Conception semble avoir été traité comme un produit de la simplicité et de l'ignorance insulaires. Toujours est-il qu'il a disparu, et que sa disparition semblait chose faite avant l'arrivée de S. Anselme, avant l'arrivée même de Lanfranc: ni l'un ni l'autre ne sont intervenus dans l'affaire.

Mais bientôt se dessine un mouvement de restauration: Elsin, abbé de Ramsey au diocèse de Worcester, est le premier à rétablir la fête dans son abbaye (1080-1087). D'autres le suivent; d'autres non. On se querelle. Des évêques interviennent, mais bien après la mort d'Anselme, jusqu'à ce qu'enfin Gilbert surnommé l'Universel, peu après son élection à l'évêché de Londres, fait approuver, dans un concile tenu à Londres en 1129, le culte incriminé. Dès lors l'opposition est vaincue; et la fête de la Conception est pratiquement célébrée dans toute l'Angleterre.

Eadmer était très probablement mort alors. Mais son Traité eut un retentissement immense, et prolongé, d'autant que l'on savait l'intimité qui l'avait uni à S. Anselme et que S. Anselme, sans intervenir dans la controverse, avait laissé pourtant tomber de sa plume certaines phrases défavorables

à la Conception Immaculée. C'est une chose remarquable, que ces grands Docteurs, quand ils se mettent à raisonner sur cette question d'ailleurs libre en ce temps-là, semblent parfois frappés surtout de la force de l'objection, tandis que, quand ils s'abandonnent à la candeur de leur tendresse pour Marie, à cet instinct filial qui est bien en eux l'œuvre du Saint-Esprit, ils s'expriment en formules d'une plénitude qui exclut manifestement la tache originelle. C'est une remarque que l'on a souvent faite à propos de S. Thomas ; et l'on peut bien la faire à propos aussi de S. Anselme, qui, après avoir dit, dans son *Cur Deus homo,* que « la Vierge elle-même a été conçue dans l'iniquité,... est née avec la faute originelle, faute d'Adam dans lequel tous ont péché, » applique ensuite à la perfection créée de Marie le principe posé dans son Proslogium à propos de la Perfection increée : — « *La Mère du Fils de Dieu a dû posséder la pureté la plus grande qu'il soit possible de concevoir en dehors de Dieu.* » C'est déjà l'argument de Scot : *Si potuit* (Deus), *debuit.*

Ce n'est pas un traité aride que le petit livre d'Eadmer : une prière plutôt, une contemplation : — « Me proposant, dit-il dès la première ligne, de méditer sur l'origine du salut du monde... » Il fait appel, contre les docteurs, à l'Ecriture, mais à l'Ecriture interprétée « du point de vue céleste » ; et l'on ne sait assez s'émerveiller de la parfaite compréhension, de la sûreté de doctrine avec laquelle il parle d'un mystère que personne encore n'a exposé théologiquement avant lui. La pureté sans tache de Marie s'impose à son esprit et à son cœur comme un apanage nécessaire de son excellence : — « *Il n'y a rien,* dit-il, *ô Notre-Dame, d'égal à vous, rien de comparable à vous : au-dessus de vous, il n'y a que Dieu;* en dessous de vous, tout ce qui n'est pas Dieu. » Tous les titres qu'il lui entend donner, tous les symboles sous lesquels elle est figurée dans les Ecritures impliquent aux yeux d'Eadmer la pureté absolue de cette créature incomparable : comme autant de rayons lumineux dérivant de ses privilèges et surtout du privilège central qui est le fondement des autres, la Maternité divine, ils aboutissent tous à la même conviction, au même cri d'admiration : Marie est immaculée.

II. — M. de Roux a donné l'an dernier à l'Institut d'Action Française un Cours sur Jaurès (*Revue* de ces *Cours,* p. 133-194). En Jaurès on peut étudier le politique, le socialiste, le communiste (puisque les communistes le revendiquent maintenant), même le patriote (ou l'ennemi de la patrie)[1]. Tout cela, ce n'est que la superficie, éruptions assez changeantes ou fuyantes d'un fond resté toujours le même. Ce fond, c'est l'anticléricalisme, ou antichristianisme, irréductible parce qu'à base de métaphysique. C'est une chose terrible que la métaphysique quand elle est fausse. Jaurès croyait passionnément à la métaphysique. Il n'était rien moins qu'un sceptique ou qu'un agnostique. Panthéiste éperdu, il écrit :

> Il est donc aussi impossible à la pensée de séparer le monde et Dieu que de les confondre ; l'acte infini qui est Dieu fonde cette puissance infinie qui est le monde... Dieu, intimement mêlé au monde qui est sa puissance, est à la fois être et devenir, réalité et aspiration, possession et combat... Dieu ne se contente pas d'être la possession toute faite ; il veut encore et en vertu même de cette perfection la conquérir, et, si je puis dire, la mériter, et voilà comment, du fond de son acte éternel, il déploie le monde qui est sa puissance dans la lutte, dans l'obscurité, dans l'effort. Il donne le moi, c.-à-d. la communication directe avec l'infini, et la liberté à des formes innombrables. Et Lui, le Parfait, il poursuit avec toutes ces consciences, qui cherchent, qui doutent, qui tombent et se relèvent, le pèlerinage de la perfection.
>
> Ce serait une erreur d'exclure de Dieu le désir, l'effort et même en un sens la souffrance, car ce serait au fond exclure le monde de Dieu. Dieu n'est pas une idole de perfection impassible devant qui défileraient, chantant ou pleurant, les générations ; les jours et les nuits ne passent pas, comme un jeu de lumière et d'ombre, sur son immuable visage ; il est mêlé à nos combats, à nos douleurs, à tous les combats et à toutes les douleurs. Mais le désir en lui n'est pas pauvreté, il est plénitude ; c'est parce qu'il est l'infini qu'il a un besoin infini de se donner, de se répandre dans les êtres et de se retrouver par leur effort. C'est parce qu'il est la vie absolue qu'il complète les joies de sa sérénité éternelle par le frisson d'une inquiétude infinie. C'est parce qu'il est la réalité et la perfection suprêmes qu'il ne veut point exister à l'état de perfection triste et toute donnée, qu'il se remet lui-même en question, se livrant en quelque sorte à l'effort incertain du monde, se faisant pauvre et souffrant avec l'univers pour compléter, par la sainteté de la souffrance volontaire, sa perfection essentielle ; le monde est en un sens le Christ éternel et universel.

On perçoit ici une terminologie et des manières de dire et de sentir qui portent l'empreinte chrétienne de la première éducation de Jaurès. Mais tout l'essentiel de sa doctrine y est : négation de la distinction de Dieu et du monde. Dieu ne peut pas

[1] *Curriculum vitæ* du personnage : né en 1859 à Castres, d'une famille de petite bourgeoisie (dont une autre branche avait déjà fourni deux officiers généraux à l'armée de mer) ; premières études de latin dans une pension tenue par l'abbé Ségal, puis élève du collège municipal de Castres, puis de Ste-Barbe de Paris, puis de l'Ecole Normale, agrégé de philosophie, professeur au lycée d'Albi, marié à la fille d'un négociant d'Albi ; élu en 1885 député en tête de la liste républicaine du Tarn, siège (1885-1889) sur les bancs de la gauche modérée (son premier vote est d'un « opportuniste » : il se prononce contre l'évacuation du Tonkin, réclamée furieusement par l'extrême-gauche et par la droite) ; échoue aux élections de 1889 ; profite des loisirs que lui font ses électeurs pour préparer ses deux thèses de doctorat ès lettres, *De la réalité du monde sensible* et *De primis socialismi germanici lineamentis apud Luther, Kant, Fichte et Hegel* (1891) ; maître de conférences à la Faculté des Lettres de Toulouse, collabore à la *Dépêche* de cette ville, à laquelle il restera fidèle toute sa vie ; est élu député d'Albi, et cette fois comme socialiste, à la suite de la démission de M. de Solages, en janvier 1893 ; battu aux élections de 1898, mène pour la revision de l'Affaire Dreyfus une campagne de la dernière violence ; réélu en 1902, sa circonscription lui demeure fidèle désormais jusqu'au bout. Assassiné le 31 juillet 1914. Il avait entrepris une *Histoire socialiste,* dont quatre volumes seulement ont paru, embrassant *la Constituante, la Législative,* et *la Convention* (jusqu'au 9 Thermidor). Il a écrit aussi *La guerre franco-allemande de 1870,* où il fait peser sur la France toute la responsabilité ; *L'action socialiste en 1899 ; Les Preuves* (recueil d'articles donnés à la *Petite République* en 1898 sur l'Affaire Dreyfus) ; un volume de *Discours parlementaires* (1895) ; *Etudes socialistes,* parues d'abord aux *Cahiers de la Quinzaine,* de Péguy ; *L'Armée nouvelle,* 1910 et 1911. On a publié à part, après sa mort, *Un Discours,* le discours prononcé en mars 1904 dans le débat sur la loi qui retirait aux Congrégations le droit d'enseigner : c'est le plus violemment antichrétien de ses discours, comme on verra plus loin ; et c'est pour cela que ses amis ont jugé qu'il était le plus caractéristique de sa pensée et de son œuvre.

être conçu comme distinct du monde, parce que, s'il en est distinct, nécessairement il voudra se l'asservir, de même que l'âme, si vous la concevez comme distincte du corps, voudra commander, tyranniser le corps :

C'est ainsi que l'Eglise a soumis la vie naturelle à la tyrannie de l'âme, artificiellement isolée du corps. C'est ainsi que le christianisme et le spiritualisme ont soumis le monde à la tyrannie de Dieu. *Le dualisme engendre donc oppression et terreur.* Au contraire, si tous les phénomènes et tous les êtres sont les manifestations infiniment variées d'une même force ou d'une même idée, aucune ne peut prétendre à opprimer les autres.

Il ira, au besoin, dans cet ordre d'idées, jusqu'à l'illuminisme. Il admettra que « les astres, auxquels les anciens prêtaient une âme divine, arrivent un jour à la conscience ; » et alors, dit-il, « il est probable que c'est dans l'unité préalable de leur vie électrique qu'ils en trouveront les premiers linéaments. » Et ainsi le socialisme international ne serait qu'une étape, un acheminement vers le triomphe de la Conscience universelle :

Au delà même de l'humanité, l'homme affranchi s'associera l'Univers... La révolution de justice et de bonté accomplie par cette partie de nature qui était dans l'humanité sera comme un appel et un signal à la nature elle-même. Pourquoi ne tendrait-elle pas tout entière à sortir de l'inconscience et du désordre, puisqu'elle a pu en l'humanité arriver à la conscience, à la lumière et à la paix ?

Donc, pas de distinction de la créature et du Créateur, puisque cela impliquerait soumission de la première au second. Chaque conscience n'est qu'un fragment de Dieu, et a ainsi une valeur absolue. Par conséquent, pas d'autorité légitime dans la société, sinon celle qui sortira du sujet pour retourner au sujet.

La démocratie jaurésienne trouve ainsi dans la métaphysique panthéiste une position inexpugnable. Il ne sert à rien de dire qu'elle peut être contraire à l'intérêt national, au bien de tous et de chacun. Ceci n'importe : c'est la dignité humaine, la divinité de l'homme, qui est en jeu.

Par conséquent, incompatibilité absolue entre la démocratie jaurésienne et le christianisme :

Rien n'est au-dessus de l'individu. Il n'y a pas d'autorité céleste qui puisse le plier à son caprice ou le terroriser de ses menaces. L'homme n'est pas un instrument aux mains de Dieu. *Le mouvement socialiste exclut l'idée chrétienne qui subordonne l'humanité aux fins de Dieu,* à sa gloire, à ses mystérieux desseins. Il exclut aussi ce spiritualisme vulgaire qui fait de Dieu un individu séparé du monde, plus fort que l'individu humain et dangereux pour lui. Ce n'est pas que la formule de combat de Blanqui : « Ni Dieu ni maître » exprime tout entière la pensée définitive de l'humanité : nul ne peut savoir quelle sera dans la suite des temps la conception générale des esprits affranchis et s'ils ne s'arrêteront pas à une pure négation.

Dès maintenant c'est à une sorte de monisme idéaliste que paraissent incliner beaucoup de socialistes... En tout cas, *c'est fini d'une force surhumaine* écrasant et contraignant l'humanité. Dieu n'existera plus pour l'homme que dans la mesure où il sera l'homme lui-même prenant conscience de sa grandeur et de la beauté du mouvement universel où il concourt.

Ou Dieu n'est pas ou il est l'Unité idéale qui permet d'harmoniser l'expansion de toutes ces forces. Ou il n'est pas ou il n'est qu'un moyen de liberté.

Dieu, un moyen de liberté : certes oui, à condition d'abord de ne pas le nier et d'accepter sa grâce libératrice... ***Cui servire, regnare est... Qua libertate Christus nos liberavit... Veritas liberabit vos.***

Quand Jaurès dit que le mouvement socialiste exclut l'idée chrétienne, entendez ici non pas seulement la laïcisation absolue des institutions et de la législation, mais c'est du cœur même des individus que doit disparaître l'idée chrétienne. Le socialisme reprend à son compte le ***Christianos esse non licet*** **de Néron et le** ***Christianorum nomine deleto*** **de Dioclétien. L'idée chrétienne est un germe de mort dans une société qui prétend se socialiser. Tant qu'il y aura des chrétiens, il sera impossible de travailler efficacement à la réalisation de l'idéal socialiste.**

Aussi, au printemps de 1904, lors de la discussion de la loi qui interdisait l'enseignement à tout congréganiste, autorisé ou non, Millerand étant intervenu pour reprocher au ministère Combes de borner sa politique à l'anticléricalisme et de reléguer à l'arrière-plan les réalisations sociales, d'ajourner notamment la préparation même de la première des grandes lois sociales promises au prolétariat, à savoir, la loi sur les retraites ouvrières, Combes qualifia cette intervention de diversion réactionnaire et cléricale ; et c'est Jaurès qui, ce jour-là, comme d'ailleurs tous les autres jours de ce long ministère, se chargea de défendre Combes. Il le sauva à dix voix de majorité. Il s'embarqua dans une vue échevelée de l'histoire du christianisme, envisagé comme la négation du droit humain, comme un principe d'asservissement universel. C'est donc d'abord avec l'idée chrétienne qu'il fallait en finir ; et il affirma comme un dogme la priorité de « l'action laïque » sur les réformes sociales :

Les deux choses sont liées : laïcité, réformes sociales. Mais si vous voulez aboutir dans les réformes sociales et si vous voulez donner au pays l'impression qu'en effet vous y voudrez aboutir, il faut lui montrer que vous êtes capables, dans la première partie de l'œuvre adoptée par vous, de cet esprit de méthode, de cet esprit de persévérance qui sera le gage du même esprit de méthode dans la deuxième partie de l'œuvre.

Donc, ajourner toute réforme sociale jusqu'à la fermeture de la dernière école de bonnes Sœurs ; écraser le despotisme théologique d'abord : le despotisme capitaliste aura son tour, — plus tard !

Il y aurait eu folie, disait-il dès ses débuts sur les bancs socialistes à la Chambre en 1893, il y aurait eu peut-être trahison à jeter d'emblée dans le sillon des servitudes antiques les semences de l'avenir. Pour préparer l'émancipation du producteur, il faut *d'abord émanciper l'homme par l'éducation,* le citoyen par la pratique de la liberté.

Emanciper l'homme, l'affranchir du joug du Christ, réduire l'Eglise à l'impuissance : voilà la

première tâche du socialisme entendu à la Jaurès. Tout ce qui sera de nature à nuire à l'Eglise, sera pour lui le bienvenu.

C'est pour cela qu'il s'est fait le soutien le plus ferme du ministère Combes (11 juin 1902-18 janvier 1905), dont on l'a appelé l'Egérie. C'est pour cela qu'il a rompu définitivement, par ce discours du 17 mars 1904 dont il vient d'être parlé, avec Millerand, son ami jusque-là, mais qui avait du socialisme une conception moins exclusivement sectaire.

C'est pour cela que, l'*Humanité* à peine fondée (17 avril 1904) sur son initiative et pour lui servir d'organe où il serait plus absolument maître qu'à la *Petite République*, il y publie (17 mai) la protestation adressée par la Cour de Rome aux puissances catholiques contre la visite du président Loubet au roi d'Italie : publication qui fut le point de départ de la Séparation (rappel de notre ambassadeur à Rome, suppression de l'ambassade, fonctionnement du Concordat rendu désormais impossible). Il paraît que ce document pontifical avait été communiqué à Jaurès par le prince de Monaco (qui quelque temps après allait faire des rentes à Gérault-Richard en lui donnant le monopole du Mont-de-Piété, à côté de la roulette).

C'est pour cela qu'il a organisé le groupe des socialistes-unifiés, pour constituer un bloc des gauches par l'alliance, aussi étroite que possible, entre la démocratie socialiste et la démocratie radicale, — alliance qui ne se fit sur l'objet propre ni de l'une ni de l'autre : l'anticléricalisme fut, avec un antimilitarisme destructeur et honteux (seconde revision de l'affaire Dreyfus, orchestrée et mise en train par Jaurès), le seul ciment de ce bloc. Le système qui, après la retraite de Waldeck-Rousseau, fut appelé le *combisme*, serait aussi exactement nommé le jaurésisme.

Même cette abominable affaire des fiches (sur laquelle tomba après quelques semaines le ministère Combes) ne détermina pas chez Jaurès la réaction soudaine qui souleva d'indignation et d'écœurement tous les honnêtes gens. On se rappelle la suite des faits. Le 28 octobre 1904, Guyot de Villeneuve apporte à la tribune les fiches livrées par l'ex-maçon Bidegain. Immédiatement, dans le désarroi de la majorité combiste, tandis que Millerand flétrit le « régime abject, » Jaurès se précipite au secours du général André et du cabinet désemparé : — « Soit dupe qui voudra, s'écrie-t-il, soit complice qui voudra ! » Et il signe avec les 4 présidents de la délégation des gauches l'ordre du jour qui, sans essayer de défendre la pratique des fiches, amnistie tous ceux qui y ont participé : — « La Chambre, blâmant, *s'ils sont reconnus exacts,* les faits qui viennent d'être dénoncés, compte sur le ministre de la Guerre... et lui maintient sa confiance. »

Mais voici que le 4 novembre les faits « sont reconnus exacts. » Jaurès, qui dans son premier discours a laissé échapper le mot : « ces pratiques évidemment détestables, » prend la défense, sinon des fiches elles-mêmes, du moins de leurs auteurs, en tentant une diversion : il apporte à la Chambre une statistique des officiers nobles, ou présumés tels à leur particule, dans les différents grades ! Et, se fondant sur cette statistique, il proclame la nécessité de lutter contre une politique de caste qui opprime le peuple. Le tout accompagné d'un couplet sur le rôle de la noblesse à Rocroi, destiné à « élever le débat » et à désarmer ses adversaires. — Et, pour finir, il énonce les trois conditions auxquelles « le contrôle civique » pourra s'exercer : — la première : responsabilité gouvernementale ; — la seconde : respect de la vie privée de l'officier...

Ici, Baudry d'Asson interrompt : « Laissez-les aller à la messe ! » — La réponse aurait dû être : « Puisque je viens de vous dire que je ne m'occupe pas de leur vie privée... » Mais, les pratiques cultuelles étant la seule façon qu'ont de manifester leurs convictions ceux qui s'interdisent la politique, c'eût été ruiner le système des fiches. Jaurès se réfugie dans ce *distinguo* hypocrite :

> Entendons-nous !... Sur les actes privés de l'officier qui ne peuvent avoir en violence ni contrainte avouée ou sournoise aucune répercussion sur la conduite et la condition des autres officiers et des soldats.

Entendu : aller à la messe de 5 heures sans que personne le sache, cela n'a pas de répercussion sur la conduite des autres officiers et des soldats. Mais aller à la grand'messe sera, pour un chef de corps, un acte de prosélytisme, de « contrainte sournoise. »

Cela passa pourtant ainsi. Mais la troisième condition révolta : reconnaître aux associations républicaines le droit de dénonciation, pourvu qu'il s'exerce publiquement.

Mieux vaut presque encore le F∴ Vadécard tapi dans son antre que cette théorie des trois conditions qui essaie de donner un air académique et « comme il faut » à des ignominies.

Jaurès, des années auparavant, écrivait déjà (*Revue de Paris,* 1er avril 1898) :

> Il faut l'arracher (l'armée) à l'esprit de coterie et de caste ; il faut aussi l'affranchir des influences occultes de l'Eglise. Un républicain modéré me disait ces jours-ci : « Ce n'était rien de laïciser l'école ; il faut laïciser l'armée. Ce sera le devoir essentiel d'un gouvernement républicain et vigoureux. »

Sur ce seul point de l'antichristianisme, Jaurès n'a point varié. Sur tout le reste il s'est contredit à plaisir, réalisant, inconsciemment peut-être, l'alliance et presque l'identité des contraires, comme son maître Hegel. A-t-il été anticapitaliste? Sans doute ; et il nous montre, à l'horizon des temps, le capitalisme s'absorbant dans je ne sais quel panhumanisme aussi vague que son panthéisme :

> Avec la loi du capital, l'humanité soumise à la concurrence nombreuse et à la force, n'est encore qu'une portion de la nature : le mineur *salarié et dépendant* qui descend aux galeries profondes n'est pas pleinement un homme. Il est une pièce dans un mécanisme de production brute ; il est une force de la nature aux prises avec d'autres forces de la nature.

Demain, quand tous les producteurs seront affranchis, quand ils seront, dans leur travail même, pleinement libres, quand ce travail sera *un acte de liberté et non plus un fait de nature*, c'est *l'humanité elle-même qui descendra au profond des puits ;*... ce ne sera plus la servitude de l'homme se mêlant à la servitude des choses, mais *la grande liberté humaine* façonnant la terre, ses forces et ses éléments. La terre aura été vraiment conquise par l'esprit de liberté.

Mais, en attendant, il faut être capitaliste (tout comme il faut être anticlérical). Il résume le programme du parti « en deux grands traits : *accroître l'intensité de la vie capitaliste ;* accroître la liberté, le bien-être, la science du prolétariat. » Pourquoi ?

Mais d'abord pour accroître la production. L'avènement du collectivisme présuppose un vaste accroissement de la production : — « La Révolution sociale suppose une surabondance de richesses qui seule permettra une distribution plus équitable ; ce n'est pas dans un pays pauvre et au sein de la disette que cette grande Révolution pourra s'accomplir. »

Et puis, « accroître l'intensité de la vie capitaliste, » c'est favoriser l'action des puissances financières. Or, les socialistes, en vertu même de leur doctrine, doivent s'allier à la haute finance internationale : les deux Internationales doivent marcher la main dans la main.

Voilà comment, dans le système de Jaurès (non pas dans le système de Guesde, qui n'admettait pas ces accommodements avec la société bourgeoise), on peut être à la fois socialiste et millionnaire, bien mieux, comment, si l'on n'est pas un travailleur manuel, il faut être millionnaire pour être socialiste avec quelque élégance. Lisez plutôt la liste des fondateurs, des premiers actionnaires de l'*Humanité :* Lévy-Bruhl, Lévy-Brahm, Dreyfus, Louis Dreyfus, Ely Rodrigues, Léon Picard, Salomon Reinach, Blum, Rouff, Casewitz, Herr, Sachs : des noms qui ne rendent guère le son de chez nous, et qui ne sont pas non plus des noms de prolétaires.

Comment Jaurès entendait-il le patriotisme ? On a vu plus haut que son panthéisme exclut toute autorité qui ne procède pas du sujet, toute autorité qui n'est pas l'individu lui-même. Dès lors, si l'on veut entendre que la patrie est nous-mêmes, qu'elle n'est pas une réalité extérieure et supérieure à nous, on peut dire qu'il n'y a rien de plus conforme au panthéisme que l'idée de patrie... Mais d'autre part, il est également vrai qu'elle est antérieure à notre volonté : on ne choisit pas plus sa patrie que sa famille. — D'où la perpétuelle oscillation de la pensée de Jaurès. Patriote, disent ses amis ; mais internationaliste surtout ; et comme il était persuadé de l'identité des contraires [1], il amalgamait sans gêne ce patriotisme et cet internationalisme. Il amalgame beaucoup moins bien patriotisme et individualisme : s'il y a conflit, c'est le patriotisme qui doit battre en retraite :

> Si le socialisme et la patrie sont aujourd'hui en fait inséparables, écrit-il dans *Socialisme et Liberté*, il est bien clair que, dans le système des idées socialistes, *la patrie n'est pas un absolu*. Elle n'est pas le but. Elle n'est pas la fin suprême. *Elle est un moyen de liberté et de justice*. Le but, c'est l'affranchissement *de tous les individus humains. Le but, c'est l'individu.*
>
> Elle n'est et ne reste légitime que dans la mesure où elle garantit le droit individuel. *Le jour où un seul individu humain trouverait hors de l'idée de patrie des garanties supérieures pour son droit, pour sa liberté, pour son développement*, ce jour-là l'idée de patrie serait morte. Elle ne serait plus qu'une forme de réaction.

De ce point de vue, que pourrait-on répondre à un déserteur qui trouve en pays neutre des garanties supérieures pour sa liberté, son développement, ou tout simplement son existence ?

Au cours des dix années qui ont précédé la guerre, l'antipatriotisme s'incarnait dans Hervé et s'appelait l'hervéisme. Jaurès n'a pas été hervéiste. Jaurès a été l'adversaire d'Hervé. Mais, tout en déclarant fausses et dangereuses les idées d'Hervé, il se refuse à l'exclure du parti socialiste. Il appliquait le principe de S. Augustin : *In necessariis unitas, in dubiis libertas :* le patriotisme n'était pas pour lui au nombre des choses nécessaires, et le brutal antipatriotisme d'Hervé avait droit à la liberté. Si bien que, tout en déclarant qu'il ne le professait pas, il prit au Parlement (3 juin 1904) la défense de l'hervéisme en des termes tels qu'il ne rallia que 40 voix dans une Chambre qui ne refusait jamais la majorité à un Combes, à un André, à un Pelletan.

Assurément l'idée que Jaurès se faisait de la patrie était trop inconsistante pour résister à la contradiction. Et peut-être y eut-il autre chose encore dans son cas. Peut-être eut-il peur d'Hervé. C'est Péguy qui nous le dit : — « Il n'y a peut-être pas un homme en France, dit Péguy, qui soit autant que moi l'ennemi de M. Hervé. Mais il faut reconnaître qu'il n'est pas un pleutre comme Jaurès. Et il s'en faut. Il fait assez trembler Jaurès. » — Et voici le témoignage d'Hervé lui-même (*Victoire* du 4 août 1919) :

> Il (Jaurès) était trop enclin à se mettre du côté de ceux qui parlaient le plus fort. Au Congrès socialiste d'Amsterdam (1904), les guesdistes hurlaient en faveur de la lutte des classes. Jaurès baissa pavillon.
>
> Trois ans plus tard, les hervéistes marchaient à fond contre la guerre. Jaurès consentit à répéter : *Plutôt l'insurrection que la guerre !*

Il réservait ses sévérités pour les patriotes. Un homme qui eut alors son heure de célébrité (Bocquillon) ayant dit que le patriotisme consiste à préférer « passionnément la France, » Jaurès bondit : « Cela n'est pas vrai. C'est la formule et la doctrine de la barbarie nationaliste... Quel chauvinisme imbécile et bas ! »

Les instituteurs qui, à la suite de M. Bocquillon, propageraient cette théorie basse commettraient un crime

[1] Lui-même, un jour qu'on lui demandait comment il conciliait ses contradictions, répondit en invoquant la théorie hégélienne qui fait la synthèse de la thèse et de l'antithèse ; et comme il avait toujours une image pour voiler la faiblesse de ses concepts, il ajouta : — « Le cœur humain est tantôt en systole et tantôt en diastole, et cependant c'est toujours le même cœur qui bat. »

de lèse-humanité et de lèse-patrie. Misérables patriotes qui, pour aimer et servir la France, ont besoin de la préférer, c'est-à-dire de ravaler les autres peuples, les autres grandes forces morales de l'humanité. La vraie formule du patriotisme, c'est le droit égal de toutes les patries à la liberté et à la justice, c'est le devoir pour tout citoyen d'accroître en sa patrie les forces de liberté et de justice... Il était bon que les patriotes définissent enfin leurs conceptions. On sait maintenant ce que signifient pour eux le patriotisme et la patrie : réaction sociale au dedans ; violence hypocrite au dehors. Non, ce n'est pas le bout de l'oreille qui est sorti. C'est toute l'oreille et ce n'est pas celle d'un animal noble.

On ne dit pas plus élégamment aux patriotes qu'ils sont des... porcs [1]. — La charité chrétienne embrasse certes toute l'humanité. Mais cela n'empêche qu'il y a un *ordo caritatis*. Il y a un *amour de préférence* pour la patrie comme il y en a un pour la famille; et tous deux comportent des devoirs particuliers. Il ne s'agit nullement de mettre l'objet de cet amour au-dessus de toute loi, au-dessus de la raison et de la morale : si notre mère a un procès, notre piété filiale ne nous oblige pas à juger nécessairement que le droit est de son côté; si nous estimons qu'elle a tort, cette piété ne nous interdit point de le lui dire respectueusement. Seulement ce n'est pas à nous, son fils, à plaider contre elle.

Et Jaurès n'a cessé de plaider contre la France. Aux jours difficiles de la Conférence d'Algésiras (janvier 1906), alors que l'Angleterre, l'Italie, l'Espagne marchaient avec nous, il a, seul de son avis en Europe, défendu pied à pied la thèse allemande : ce n'est pas nos adversaires, mais nous qu'il accuse de duplicité, de mercantilisme. En 1907, en 1908, c'est lui qui empêche la France de soutenir Abd el Aziz ; c'est lui qui dénonce Lyautey comme un factieux et d'Amade comme un assassin. La France (février 1909) essaie de résoudre le problème par un accord avec l'Allemagne : Jaurès dénonce l'accord comme il a dénoncé l'antagonisme. Au printemps de 1911, l'inertie qu'il a imposée à nos gouvernements successifs aboutit à l'encerclement de nos officiers, assiégés dans Fez. Jaurès les traite de « comédiens, menteurs, machinateurs » *(Humanité* des 26, 27, 29 avril). Deux mois plus tard (1er juillet), c'est le coup d'Agadir : Jaurès, dès le 3 juillet, plaide pour l'ouverture du Maroc à l'Allemagne, puis, le 17, pour la cession de territoires au Congo.

« La politique de la France, écrivait-il en ces mois d'angoisse *(Humanité,* 5 juin 1911), est une politique de malhonnêteté, d'hypocrisie et de mensonge. C'est une politique abjecte. » Ce sont nos amis de Belgique qui dans leurs journaux rappelaient avec indignation ce texte, et quelques autres, en novembre dernier, lors de la panthéonisation du misérable (voir la Chronique vengeresse que M. Redier envoyait alors de Belgique à sa *Revue Française,* 20 nov. 1924).

Personne, en un sens, n'est plus que lui responsable de la guerre de 1914. C'est lui qui en a permis l'explosion. Si l'Allemagne nous a attaqués, c'est parce qu'elle nous croyait 1° désarmés, et 2° endormis. Désarmés, nous l'étions, et par la faute de Jaurès, qui s'est acharné à arracher au Parlement des réductions sur les crédits militaires. Et endormis, l'Allemagne crut, sur la parole de Jaurès, que nous l'étions aussi... Il y avait dix ans qu'il prêchait « la grève de la mobilisation, » et mieux encore que la grève, qu' « en cas de guerre » il fallait se servir des fusils de la mobilisation « non pas pour aller fusiller de l'autre côté de la frontière des prolétaires, mais pour abattre révolutionnairement le gouvernement du crime ! » (Meeting de Tivoli-Vaux-Hall, 7 sept. 1908). Jusqu'à la veille de la guerre, à Bruxelles, où est convoqué le Bureau permanent de l'Internationale, il termine sa harangue au grand meeting du 28 juillet 1914 : — « Si l'on fait appel à un traité secret avec la Russie, nous en appellerons au traité public avec l'Humanité ! » Et tous ces jours, jusqu'à sa mort, il assaillit les ministres d'objurgations pour qu'ils ouvrissent les frontières à l'envahisseur : ce fut la terrible décision du cabinet Viviani, ordonnant le recul des troupes de couverture à 10 kilomètres de la frontière. Dix kilomètres qu'il a fallu plus de quatre années pour regagner : le 10 octobre 1917, les *Dernières Nouvelles de Leipzig,* organe pangermaniste, avouaient que « si, aux premiers jours de guerre, les Français avaient pénétré d'une douzaine de kilomètres en Lorraine, ils auraient non seulement protégé leur propre production de minerai, mais porté à la production allemande de canons, de fusils et de munitions un coup mortel. Et la guerre eût été terminée en six mois par la défaite de l'Allemagne. » Mais l'Allemagne pouvait être tranquille : la France ne marcherait pas : Jaurès avait fait son œuvre.

On a plaidé pour lui la bonne foi. Possible. Nous avons vu et nous voyons chez d'autres, dans nos rangs mêmes, des illusions comparables aux siennes. Les sauvages tuent leurs parents vieillis, pour les manger et leur faire ainsi une sépulture familiale. Ils sont de bonne foi. Mais ce n'est pas une raison pour les offrir en exemple aux générations futures, pour les panthéoniser. — Et puis, outre la question patriotique, il y eut pour lui la question religieuse : sur la première, on peut plaider la bonne foi; sur la seconde, non, après l'éducation chrétienne qu'il a reçue et dont des réminiscences embrasées viennent assez souvent irradier si magnifiquement ses harangues : réminiscences volontiers blasphématoires, mais qui tout de même témoignent qu'il a compris et comprend toujours la grandeur, la beauté, la bienfaisance du dogme chrétien. Cette page, par exemple, — et c'est par là que nous terminerons ces lignes,

[1] C'était un prêté-rendu. Un jour, s'adressant à Ribot, il lui avait dit : — « Chaque fois que je vous aperçois, je songe à la phrase du poète antique sur les cyprès : *Il est grand, triste et solitaire ; il ne porte pas de fruit et il n'abrite que des tombes.* »
Mais Ribot de répliquer incontinent : — « Et vous, M. Jaurès, vous êtes puissant et robuste comme le chêne, et vous savez qui mange vos fruits ! »

— sur la splendeur des espérances éternelles, de la Jérusalem céleste où l'Eglise convie tous les travailleurs de ce monde (Chambre des Députés, 13 nov. 1906) :

Oui, agissez, prolétaires, travaillez, préparez l'avenir. *Moi, Eglise,* je vous attends encore au lendemain et je vous proposerai non pas l'harmonie, mais l'ardente fusion des cœurs au centre de vie d'une personnalité incomparable. Il reste, malgré tout, une grande individualité : c'est la Mort, qui règle le compte de tous, mais qui le règle avec chacun d'eux, et qui sur l'angle dur des tombes brise les solidarités humaines. Eh bien ! *moi, Eglise,* au delà de cette ombre j'ai entrevu pour vous dans l'ample sein d'un monde renouvelé une sublime reconstitution des solidarités humaines et je vous apporte une promesse de vie que les révolutionnaires de la pensée et de l'action n'ont jamais égalée. Ainsi revendiquez, agissez, montez, je ne ferai pas peser une immobilité stagnante sur cet océan remué par le vent qui vient du large, et qui n'est peut-être que l'esprit de Dieu passant sur les eaux dont parlent mes anciens livres, mais je mettrai une lueur d'espérance surhumaine à la cime de toutes les vagues soulevées...

C'est un 13 novembre qu'il parlait ainsi. Ne serait-ce pas à croire qu'il venait de refeuilleter, les veilles, dans son vieux Paroissien d'enfant, les divines pages de l'Office et de la messe des fêtes de la Toussaint ?

III. — Au livre où il exposait l'an dernier (voir *Ami,* p. 557-9) la Conjuration d'Amboise et le règne éphémère de François II, M. Romier a donné une suite : **Catholiques et Huguenots à la Cour de Charles IX** (in-8 écu de 355 p., 12 f., Paris, Perrin). Ce n'est pas le tableau des quatorze années que dura ce misérable règne de Charles IX. Ce n'en est que le début, les quinze premiers mois : de la mort de François II (15 décembre 1560) au « massacre » de Vassy (1er mars 1562) et à la mobilisation huguenote qui a suivi : le 29 de ce mois de mars, Condé lève son camp de Meaux, gagne Orléans avec 2.000 cavaliers, lance, d'Orléans, l'appel aux armes à toutes les « églises » du royaume, et, dès les premiers jours d'avril, des appels de secours à l'étranger, à l'Electeur palatin, au duc de Würtemberg (comte de Montbéliard), à Auguste de Saxe (8 avril), aux princes de la ligue luthérienne (10 avril), à la Suisse, à Elisabeth d'Angleterre...

Ce fut pour l'Eglise de France un coup effroyable que la mort inopinée du jeune roi François II. Calvin triomphe : — « Il n'était plus de remède à nos maux, écrit-il, quand *soudain Dieu s'est montré au ciel...* » Et vraiment, à lire le récit de M. Romier, on est à chaque page en émerveillement devant le miracle que la Providence a réalisé alors pour sauver la France et l'Eglise de France de l'abîme béant : un roi de neuf ans, une reine-mère sans mœurs et sans beaucoup plus de foi, deux princes du sang (Condé et son frère Antoine de Bourbon, roi de Navarre) gagnés à l'hérésie (le roi de Navarre n'hésitant et ne louvoyant que parce qu'il espère pouvoir par les Guises négocier avec l'Espagne ce rachat de Pampelune dont le rêve le hante), la division entre les chefs catholiques, les Etats (que François II venait de convoquer quand la mort le prit) s'assemblant à Orléans (13 décembre) au lendemain de sa mort et faisant tout de suite montre de sentiments assez révolutionnaires, pas plus de loyalisme ecclésiastique que de loyalisme monarchique : on parle déjà de reviser le Concordat de 1516 dans un sens plus étatiste ; on propose la vente des biens d'Eglise pour combler le déficit ; on décide de n'appliquer plus les édits contre les huguenots ; on prononce amnistie pour tous délits de religion commis jusque-là, laquelle amnistie avait pour effet d'atténuer singulièrement, au regard de l'opinion publique, le caractère criminel du cas d'hérésie ; interdiction est faite aux sujets du Roi (édit du 30 janvier 1561) « d'entrer en débat, de prendre querelle et de se reprocher aucune chose les uns les autres pour le fait de la religion, sur peine de la vie, » ce qui protège les réformés à la fois contre les agressions et contre les plaintes ou dénonciations...

Catherine de Médicis refuse de recevoir la Bulle du 29 novembre 1560, par où Pie IV lève la suspension du Concile de Trente. Si le Pape lève cette suspension (portée en 1552), c'est donc qu'il reconnaît valides les précédentes sessions du Concile et qu'il entend le continuer purement et simplement, au lieu d'octroyer le concile « chrétien » que les protestants exigent. Si le Pape ne veut pas octroyer ce concile chrétien, que reste-t-il à faire, sinon que chaque nation organise un concile national où seront arrangées les questions de foi et réformés les abus, au mieux des intérêts nationaux ?

En fait, c'est avec la pensée d'en faire un Concile national que Catherine convoque ce Colloque de Poissy (août-octobre 1561) qui a laissé si piteux souvenir mais qui sur le moment faisait figure de machine de guerre contre Rome. Le nonce proteste, délarant qu'on ne peut, sans manquer de respect au Pape, ouvrir l'assemblée avant l'arrivée du cardinal-légat, et rappelant le texte du Bref que Pie IV vient d'adresser à Charles IX pour le supplier de ne point réunir une telle assemblée qui ira contre le Concile de Trente. Déjà l'attitude de Rome détournait certains évêques de répondre à l'appel du roi. Ils arrivent cependant, et en nombre respectable, une cinquantaine, sur 113 convoqués ; parmi eux, six cardinaux : Lorraine, Armagnac, Bourbon, Châtillon, Guise, Tournon, celui-ci doyen du Sacré Collège, ancien légat pontifical et l'un des plus vaillants serviteurs de l'Eglise et de la France en ce siècle troublé. L'assemblée des évêques s'ouvre le 1er août ; la délégation huguenote, — 12 prédicants et une vingtaine de laïcs, — n'arrivera qu'au commencement de septembre. Un discours initial du chancelier de L'Hospital découvre les lignes essentielles de la politique de Catherine : réformation nationale, tolérance provisoire et « douce réconciliation. » Il y avait là de quoi émouvoir les défenseurs de l'Eglise. Tournon alors, sur la demande du nonce, fait voter par les évêques une déclaration préliminaire « de ne rien attenter contre le bon vouloir et consentement du Pape,

chef de l'Eglise catholique ; qu'on ne parlerait point de la doctrine et matière de la foy... » Catherine ne se tient pas pour battue. Elle laisse les huguenots (Bèze) soulever la question de l'Eucharistie et se targue ensuite de la résoudre comme elle eût démêlé une intrigue de palais, s'abouchant avec les pasteurs et expédiant aux prélats formules sur formules transactionnelles touchant la présence réelle. Elle avait installé à ses côtés, à la présidence, le petit roi, malgré toutes les remontrances qui lui avaient été adressées de ne pas exposer la foi de cet enfant de dix ans à sombrer sous les blasphèmes que les huguenots auraient licence de proférer... Finalement l'assemblée se sépare (14 octobre), après avoir voté au roi un généreux subside de dix-sept millions de livres à prélever sur le temporel ecclésiastique. C'en fut le seul bénéfice palpable.

Les chefs catholiques se ressaisissent enfin et s'unissent. L'essentiel, pour les deux partis, est de mettre la main sur la personne du petit roi. Si les huguenots y réussissent, le roi sera huguenot. Mais, si cela arrive, déclarent carrément les chefs catholiques, nous ferons un autre roi. Le roi vient de rendre l'édit du 17 janvier 1562, resté tristement célèbre sous le nom d'*Edit de tolérance.* Deux articles essentiels : le premier interdit aux huguenots toutes assemblées *à l'intérieur des villes,* qu'il s'agisse d'assemblées publiques ou privées, de jour ou de nuit. Le second, par contre, les autorise à s'assembler *de jour hors les villes* « pour faire leurs prêches, prières et autres exercices de leur religion. »

Ceci est une révolution. Sauf la restriction qui protège « l'intérieur des villes, » c'est toute licence laissée à la propagande huguenote. Mais il faut que le Parlement enregistre l'édit. Charles IX l'a requis de le faire sans longueurs ni remontrances. Le Parlement refuse, fait saisir douze cents exemplaires imprimés de l'édit ; et toutes les intrigues de la Cour ne l'amèneront pas à céder. Catherine elle-même, en février, se donne des airs catholiques ; elle se montre aux grand'messes, aux processions ; elle communie. Et il y a surtout la grande « trahison » d'Antoine de Bourbon, le roi de Navarre, qui vient de passer aux catholiques et que les huguenots ne désignent plus que sous le nom de Julien l'Apostat.

Les catholiques ont donc pour eux la force, en ces mois de février et mars 1562. Tout conseille aux huguenots de temporiser, de poursuivre silencieusement la propagande qui leur a si bien réussi jusque-là. Il semble bien que les chefs du parti, Calvin en tête, et, à sa suite, Bèze et Coligny, l'aient compris. Un homme ne voulut pas le comprendre, qui fut toujours le mauvais génie de sa cause : Condé.

C'est lui qui se met alors à organiser la mobilisation des forces protestantes. Là-dessus éclate le « massacre » de Vassy, 1er mars 1562 : les huguenots étaient manifestement dans leur tort, puisqu'ils tenaient, à l'encontre de l'édit, leur prêche à l'intérieur d'une ville ; et, de plus, ce sont eux qui ont commencé et provoqué la petite armée de Guise traversant Vassy ; des provocations on est venu vite aux violences, les hommes du duc ont riposté. Résultat : une trentaine de huguenots tués et 120 ou 130 blessés. (Romier, p. 320).

Les dés sont jetés. Catherine a beau promettre aux huguenots justice pour l'affaire de Vassy. Tout le monde sent que l'heure n'est plus aux paroles. Le roi est à Fontainebleau, à la merci d'un coup de main huguenot. Guise l'enlève (31 mars) et le ramène avec sa mère à Paris. L'avant-veille (29 mars), Condé avait levé son camp de Meaux et lancé l'appel à la guerre civile.

Ce sont des scènes poignantes, et tout ensemble des pages de la plus précise érudition. Rien qui ne soit appuyé sur des textes du temps, sur les documents officiels, sur les correspondances des acteurs de ce drame, sur les dépêches surtout par où les ambassadeurs et envoyés étrangers tiennent leurs cours au courant de la situation en France. Ce sont des pages décisives pour la connaissance exacte de la mentalité huguenote chez nous en cette veillée d'armes des guerres de religion. Il s'en fallait que tout fût pur zèle de l' « Evangile » dans ce monde-là. Les appétits humains s'y taillaient la part du lion. Et les grands chefs catholiques n'en étaient malheureusement pas exempts non plus. Partout où il y a des hommes, il y a de l'hommerie, disait leur contemporain Montaigne. M. Romier la met en un relief mordant chez les uns comme chez les autres. Je ne me souviens guère d'avoir été aussi fortement empoigné par un travail d'histoire. Le sujet lui-même y est pour beaucoup sans doute ; mais le talent de l'historien surtout. Car il ne manque pas, dans l'histoire de l'Eglise et de la France, de drames dont l'enjeu est de la dernière gravité et qui ont d'ailleurs fait l'objet de travaux de haut mérite, mais non point entraînants au point où l'est celui-ci.

IV. — Un grand champion de la cause catholique en ces années de crise, ce fut Ronsard, le chef de la Pléiade, puisque c'est de décembre 1560 à avril 1563 que se sont succédé ses sept longs *Discours* en vers qui ont été contre la Réforme une arme redoutable, et peut-être décisive : le libelliste huguenot François de l'Isle écrira, en 1579, que l'échec de la Réforme est dû à « Ronsard, Jodelle, Baïf et autres vilains poètes. » A quoi faisait naguère écho Brunetière écrivant que « de tous les arguments qui vont pendant cent cinquante ans défrayer la controverse, on peut dire non seulement que Ronsard n'en a laissé échapper aucun, mais qu'il les a, dans ses vers, ramenés et réduits à ce qu'ils avaient d'essentiel. »

On formulait ici l'an dernier le regret que cette portée apologétique de l'œuvre de Ronsard n'eût pas été mise en relief à l'occasion des fêtes de son centenaire (né 10 septembre 1524)[1]. Ce vœu, à

[1] C'est la date que donne le poète lui-même. Mais d'autres témoignages contemporains et un acte authentique et formel disent 1522.

peine exprimé, était comblé par un magistral travail de M. Henri Franchet, docteur ès-lettres, *Etudes* du 5 sept. 1924[1].

C'est en mai 1540, âgé de quinze ans, que Ronsard a pris pour la première fois contact avec l'hérésie. Il accompagnait en Alsace, pour une entrevue à Haguenau avec les chefs protestants, son parent Lazare de Baïf, ancien ambassadeur de France à Venise, le grand humaniste en qui semble se personnifier l'esprit même de la Renaissance. C'est ce voyage, c'est l'impression faite sur lui par Baïf, qui a décidé de sa carrière.

Jusque-là il semblait voué à la vie de cour. Avant même ses douze ans, on l'a attaché au service du dauphin François, le fils aîné de François Ier, bientôt enlevé par une mort prématurée ; puis du duc d'Orléans, son frère, qui vivra peu aussi ; puis de sa sœur Madeleine de France, qui à seize ans s'en ira chercher une couronne en Ecosse et y trouver au bout de deux mois la mort. Le roi veuf, Jacques Stuart, garde deux ans à son service le gracieux petit Français que Madeleine a amené avec elle ; Ronsard prend part aux fêtes du second mariage de Jacques avec Marie de Lorraine et reportera plus tard sur leur fille, l'infortunée Marie Stuart, le même attachement qu'il a voué à ses parents. Rentré en France, l'abus des exercices physiques, les longues veilles, les soucis et les émotions d'emplois qui passaient son âge l'ont épuisé. Débilité et affligé d'une demi-surdité précoce, à seize ans il doit renoncer à la carrière diplomatique. Il ne connaîtra plus d'autre activité que celle des études.

Il s'installe sur la montagne Sainte-Geneviève, aux abords de la Sorbonne, et va être, durant quarante ans, le modèle des hommes d'étude. Philologue grec, latin et français, érudit passionné, la plupart des problèmes littéraires et philosophiques qui de 1545 à 1585 ont agité l'Université de Paris ont leur écho dans son œuvre. Sympathique un temps au platonisme, il a su ensuite l'harmoniser avec le péripatétisme, comme toute la Pléiade et l'Université elle-même.

[1] Une Exposition en l'honneur de Ronsard a été ouverte à Paris, à la Bibliothèque Nationale, le 9 janvier dernier, pour un mois. Elle est intitulée : « *Ronsard et son temps.* » C'est en effet toute la France des Valois, sous tous ses aspects, religieux, politique, moral, aussi bien que littéraire, artistique, scientifique, qu'elle veut faire revivre. C'est une grande page d'histoire écrite par le moyen de documents méthodiquement assemblés : imprimés, manuscrits, médailles, dessins, peintures, estampes, reliures, tapisseries, etc. Ronsard, comme il convient, y est à la place d'honneur. Et, à côté de la « grande » Histoire, on a fait place aussi à la « petite. » Il y a des choses bien curieuses.

C'est ainsi qu'une feuille volante collée dans un exemplaire du *Discours merveilleux de la vie cachée et déportements de Catherine de Médicis,* donne une reproduction d'un « talisman magique et superstitieux » que cette reine « portait toujours sur elle, » avec cette note :

« On prétend que la vertu de ce talisman était pour gouverner souverainement et connaître l'avenir, et qu'il était composé de sang humain, de sang de bouc et de plusieurs sortes de métaux fondus ensemble sous quelques constellations particulières. »

Ce talisman, on le voit, à l'Exposition, sous vitrine : c'est une grande médaille de bronze où rien d'ailleurs ne semble mystérieux. Catherine de Médicis était superstitieuse, et il est possible que cette histoire soit vraie. Mais on sait que le XVIe siècle fut le siècle par excellence de la calomnie, en France comme en Allemagne et en Italie et partout. Notre pire littérature pamphlétaire n'est qu'eau de rose à côté de ce qui s'imprimait et se colportait en ce temps-là.

Tant qu'a vécu Henri II († 1559, à quarante ans), l'hérésie a été tenue en un certain respect. Avec son jeune fils François II (roi à quinze ans), elle relève la tête. La Conjuration d'Amboise révèle l'étendue et l'imminence du péril. Ronsard, avec une ardeur digne de la cause religieuse et patriotique qu'il défend, se jette dans la mêlée. Il écrit de verve, coup sur coup (décembre 1560-avril 1563), ces sept *Discours* que, d'accord avec ses contemporains, il a toujours tenus pour la partie la plus forte et la plus importante de son œuvre.

C'était la première fois qu'un ouvrage français de quelque valeur s'attaquait à l'hérésie. Même les écrits latins de ce temps-là nous semblent, en France, aussi rares que dépourvus d'efficace. On ne combattait guère l'erreur que par des mesures de justice, dont le pouvoir royal se lassait. Le Concile de Trente demeurait suspendu depuis huit ans ; et, dans le silence de l'Eglise, dans le silence de la prédication catholique, qui (littérairement parlant) n'était pas, il s'en faut, à la hauteur de la prédication huguenote, le désarroi des esprits était à son comble. Ronsard, et toute la Pléiade à sa suite, fonce vigoureusement. Où sont chez les novateurs, demande-t-il, ces marques divines que constituent pour l'Eglise l'unité, la sainteté, l'apostolicité... ? Eternels arguments, que Bossuet a rendus tout à fait classiques dans notre littérature, mais qui n'avaient guère été présentés en français avant Ronsard et qui tout à coup éclataient, en pleine mêlée, avec « une vigueur et une magnificence d'expression que l'Europe n'avait point entendues depuis Dante. » Il ne tait point certes « les misères de ce temps » (c'est le titre de ses premiers *Discours);* il rappelle aux diverses classes sociales leurs devoirs d'état ; il prêche la réforme du clergé (dont lui-même était, hélas ! ayant reçu la tonsure) ; mais l'Eglise est toujours l'Eglise, et il n'y a de salut pour la chrétienté que dans la soumission au Concile de Trente.

Il n'est pas tendre ; il est violent. Mais c'était la guerre, une guerre dont l'enjeu était la France même et l'Eglise de France. Si son emportement, dans la *Remonstrance au peuple de France,* touche à l'imprécation quand il s'adresse à l'auteur responsable de nos misères, que tout le monde alors nommait Condé, il faut se souvenir que ce *Discours* a été écrit du 25 novembre au 10 décembre 1562, dans Paris assiégé par les troupes du prince félon, par une cavalerie en grande partie allemande, et encombré par le pitoyable exode des campagnes. Puis, s'adressant à l'armée catholique, à la « sainte armée » :

> Que chacun à la mort fortement s'abandonne...
> Vous ne combatez pas, soldats, comme autrefois,
> Pour borner plus avant l'Empire de vos Rois,
> C'est pour l'honneur de Dieu et sa querelle sainte
> Qu'aujourd'hui vous portez l'épée au costé ceinte.

Après l'assassinat de François de Guise (24 février 1563), Ronsard, avec le cardinal de Lorraine, reste « le vrai chef intellectuel du parti catholique. » Les libelles pleuvent sur lui, avec une

virulence qui commence à intimider ses meilleurs amis. Lui, il lance (avril 1563) sa *Responce aux injures et calomnies,* « son chef-d'œuvre, » chef-d'œuvre de l'ironie la plus forte et la plus fine et de la plus pathétique invective, chef-d'œuvre du génie qui a conscience de lui-même et de sa supériorité, de sa primauté, qui entend prouver par son exemple qu'on peut être un homme de génie et nonobstant demeurer attaché à l'Eglise de Rome (apologétique alors très impressionnante), qui sait qu'il représente le sommet de la pensée française et qui, dans une superbe profession de fidélité à l'Eglise, montre, rayonnante à ce sommet, la foi catholique. Les maîtres qui l'année suivante ouvrent à Paris le Collège de Clermont comprennent quel incomparable service le poète a rendu à la cause ; et, longtemps après Malherbe, les Jésuites restèrent fidèles à Ronsard, avec l'Université et les Parlements.

Il ne se tient pas aux paroles. Il fait le coup de feu. Il guerroie, dans le Vendômois, parmi la noblesse fidèle. Il essuie des coups d'arquebuse. Une lettre nous le montre aux côtés de Charles IX, dans cette dramatique retraite de Meaux (septembre 1567) où le roi et la Cour faillirent être capturés quelques jours avant la bataille libératrice de St-Denis.

Plus jeune, il a chanté les dames. Ses amours semblent d'ailleurs avoir été surtout littéraires. En ces années de sa maturité, il se donne tout à l'Eglise et à la France. Il entreprend, sur un vaste plan, sous le titre de *Franciade*, une épopée qu'il n'achèvera pas. Des dames d'antan, il n'en est qu'une à qui son cœur demeure ardemment fidèle : c'est Marie Stuart. La France semble abandonner l'aimable veuve de François II. Ronsard rêve de la remarier avec Charles IX ; il le lui écrit en vers, avec le tact de l'amitié la plus respectueuse ; il lui envoie au delà des mers poème sur poème ; il fait appel, en sa faveur, au vieil esprit chevaleresque de France. Et, du fond de sa prison, elle-même, en 1583, le comble de largesses vraiment royales.

Il mourut, le samedi 28 décembre 1585, en son prieuré de St-Côme-en-l'Ile, près Tours. Il mourut, à la suite d'une longue et cruelle maladie, dans les sentiments de la piété la plus vive, ayant reçu plusieurs fois la Communion.

Le 24 février suivant, son oraison funèbre était prononcée par Jacques du Perron, brillant calviniste que les Jésuites de Paris venaient d'amener à l'Eglise par la lecture de S. Thomas, plus tard cardinal et controversiste redoutable. Un détail intéressant de cette oraison funèbre, c'est que du Perron, rappelant l'intervention de Ronsard dans les luttes religieuses, nous dit que S. Pie V en avait, par écrit, remercié le poète. Voilà une Lettre dont on serait heureux de retrouver le texte.

« Nous avions appris, dans notre enfance, dit M. Franchet, que la première victoire éclatante de notre vers classique avait été remportée au Théâtre du Marais, sous Louis XIII, avec le *Cid* de Corneille. Eh bien ! non. Mille fois non ! L'alexandrin a gagné sa première bataille sur le théâtre ensanglanté de France, avec Ronsard et sous François de Guise ; et, plus précieux que Chimène, le gain de ce fier combat fut notre âme nationale, l'esprit de nos lettres françaises arraché aux brouillards de Germanie par le premier grand poète moderne, qui se révéla dans cette occasion, comme toujours, un pur Français. »

Une magnifique édition à signaler : Ronsard, **Poésies choisies**, publiées par Roger Sorg et Bertrand Guégan et suivies de *Chœurs polyphoniques du XVI^e siècle*, in-12 de xiv-303 p., 10 f., Paris, Payot. C'est une édition de luxe, sur papier vergé d'alfa, avec superbe illustration du temps (portraits, estampes, culs-de-lampe, etc.). Une solide Introduction nous dit l'essentiel de la carrière poétique de Ronsard. On a suivi, dans ce florilège, le dernier texte revu par le poète lui-même, texte publié en 1587 et considéré durant trois siècles comme *ne varietur,* puis brusquement abandonné au xix^e siècle, où on l'a remplacé par tel ou tel texte antérieur soi disant préférable : fantaisies d'éditeurs que rien n'excuse. MM. Sorg et Guégan ont rendu à ces poèmes la forme sous laquelle Ronsard voulait que la postérité les « lût et les récitât. » Ils ont fait, dans leur volume, la plus grande place à Ronsard lyrique : odes, élégies, sonnets, chansons, « Folâtries. » On aurait été heureux de retrouver ici les fameux sept *Discours* de polémique anti-huguenote dont il vient d'être parlé. Peut-être sera-ce pour un prochain volume. En tous cas on relira avec enthousiasme dans l'anthologie d'aujourd'hui, p. 223-241, cette enflammée *Réponse de Pierre de Ronsard aux injures et calomnies de je ne sais quels prédicantereaux et ministreaux de Genève,* dont nous avons dit plus haut l'éclat unique.

Et comme en ce temps-là la musique ne se séparait pas de la poésie et que Ronsard cultivait soigneusement les musiciens qui illustraient de leurs harmonies ses chefs-d'œuvre, on a eu l'excellente idée de reproduire ici, en 25 pages de musique (chant et piano), six des nombreuses mélodies écrites sur vers de Ronsard. Elles sont l'œuvre de quelques-uns des plus grands polyphonistes de l'époque : Costeley, Janequin, Nicolas de la Grotte, Orlande de Lassus. Elles sont sur paroles profanes, mais écrites d'une langue musicale si calme, si reposée, si ordonnée, si étrangère au désordre de la musique romantique et aux fadeurs de certaine autre musique, qu'il serait aisé de les adapter pour cantiques sacrés.

Dans la Collection des *Chefs-d'œuvre méconnus* M. Joseph Aynard vient de publier **Les Poètes lyonnais précurseurs de la Pléiade**, avec Introduction, notes, glossaire, gravures du temps, in-12 de 302 p., 12 f., Paris, Bossard. Trois poètes précurseurs : Maurice Scève, Pernette du Guillet, Louise Labé : trois Lyonnais. C'est que, selon le mot de Brunetière *(R. des Deux Mondes,* 15 déc. 1900), ce serait à peine une exagération que de dire de Lyon « qu'elle était vraiment alors, pour la seconde fois dans l'histoire, autant ou plus que Paris même, la capitale intellectuelle et poétique de France. » Lyon était, selon cet autre mot du jurisconsulte contemporain Etienne Pasquier (né 1529, et à Paris), « embouchure de toutes nouvelles, » *totius Europœ celeberrimum emporium.* On sera heureux de renouer commerce avec ces célébrités trop « méconnues » et perdues de vue :

Maurice Scève, né au plus tard vers 1510, à Lyon, mort vers le milieu du siècle, poète très pétrarquisant, avec moins d'élévation que Pétrarque, mais moins de monotonie aussi, avec trop de subtilité et une préciosité savante qui dut contribuer à rebuter les admirateurs. Déjà Pasquier, dans ses *Recherches de la France* (dont le 1^{er} volume parut en 1561), note qu'il « affecta une obscurité sans raison ; »

Pernette du Guillet, morte jeune en 1545, de bonne bourgeoisie, virtuose de « tous instruments musiquaulx » et des langues italienne, espagnole, latine, à

la veille de commencer le grec quand la mort la prit; mais sans renom poétique de son vivant : c'est son mari qui découvrit ses « brouillars, » les manuscrits de ses poésies, et les publia : la première poétesse bourgeoise dont nous ayons conservé les œuvres, dix ans avant Louise Labé ;

Celle-ci, née environ 1524, dite « la Belle Cordière » parce qu'elle épousa un cordier. Celle-ci n'a jamais été oubliée, peut-être pas assez. Son renom de vertu fut fort controversé, de son vivant même. La fin de sa vie tout au moins a été digne. Son œuvre, qu'on lira tout entière dans l'édition de M. Aynard, tient en une centaine de pages : trois élégies et vingt-quatre sonnets, plus un long *Débat de Folie et d'Amour,* en cinq discours en prose : dialogues vifs où est mise en scène la querelle de l'amour et de la folie. Celle-ci, d'un bon coup, a rendu Cupidon aveugle : d'où procès, que les dieux assemblés ont à juger : Apollon parle pour l'Amour, Mercure défend la Folie ; Jupiter, dans sa sagesse, décide que l'affaire sera remise à huitaine, c.-à-d. « d'ici à trois fois sept fois neuf siècles. » En attendant, la Folie guidera l'aveugle Amour et le conduira partout où il lui plaira. Thème ingénieux, où Voltaire voyait la plus jolie invention des temps modernes. C'est de là que La Fontaine a tiré sa fable *L'Amour et la Folie,* liv. XII, fable XIV.

C'est encore au XVI[e] siècle et au début des guerres de religion que nous ramène le nouveau n° qui vient d'être publié dans *Cahiers verts :* **Le Prisonnier chanceux,** par le comte de Gobineau, in-12 de 446 p., 15 f., Paris, Grasset. C'est le premier grand roman de Gobineau ; il l'écrivit à trente ans, en 1846, et le publia en feuilleton dans la catholique et légitimiste *Quotidienne.* Il souffrait alors d'impécuniosité, et c'est une œuvre qui manifestement appartient à la littérature dite alimentaire. Ce n'est point le chef-d'œuvre de Gobineau ; mais c'est du Gobineau tout de même, et ce roman de cape et d'épée, débordant de vie, riche de péripéties extraordinaires et d'épisodes dramatiques, n'est point indigne du futur auteur de *Ternove* et de *Souvenirs de voyage.* C'est fort divertissant, innocent. Cela s'ouvre en 1563, la première année des guerres de religion, dans un château « devers les parages de la province de Guienne, » habité par un baron de La Tour Miracle, fier catholique ; et cela nous promène ensuite aux quatre coins de la France, à la solde de Montluc, du connétable de Montmorency, du maréchal de Saint-André, chez Diane de Poitiers, dans les geôles huguenotes, etc. Il y a là un valet aventurier Barbillon, digne frère de celui de Marot, « gourmand, ivrogne et assuré menteur, » gaillard de sac et de corde, génial fripon ayant cent cordes à son arc, mais courageux, intrépide, et qui est bien le héros picaresque le plus amusant du monde. Gobineau avait trente ans alors ; il songeait à la carrière diplomatique, où il entrera en 1849, et il travaillait déjà à son fameux *Essai sur l'Inégalité des Races humaines* dont la première partie paraîtra en 1853. C'était un puissant esprit, et aussi faux que puissant ; un honnête chrétien, qui parlait un langage de nature à faire illusion sur ses convictions; un patriote assurément sincère, à qui ses paradoxes valurent l'honneur et l'indignité d'être exploité et pris pour patron par les pangermanistes d'outre-Rhin, si bien que, demeuré longtemps inaperçu en France, c'est d'Allemagne que sa renommée a fini par arriver jusque chez nous. — Un gros travail, *Le comte de Gobineau, étude biographique et critique,* vient de paraître, œuvre de Maurice Lange, récemment décédé professeur à la Faculté des Lettres de Strasbourg, assez sévère pour Gobineau dont on ne peut nier en effet que ses préjugés en faveur des Allemands ne nous aient été néfastes (in-8 de 300 p., 20 f., Imprimerie Strasbourgeoise, 57, rue de Richelieu, Paris).

V. — Sous ce titre : **Etudes et leçons sur la Révolution française,** *IX[e] Série,* in-12 de 215 p., 10 f., Paris, Alcan, on pourra lire un recueil d'articles publiés en diverses Revues par M. Aulard, prof. honoraire à la Sorbonne : *La théorie de la violence et la Révolution française* (Discours au Congrès des Sociétés savantes, Sorbonne 6 avril 1923), ou comme quoi c'est la Constituante qui, — « la première dans l'histoire, » — notifia au monde le principe de non-violence, engagement, par la nation française, de n'employer jamais ses forces contre la liberté d'aucun peuple (Décret du 22 mai 1790) ; — un projet de Société des nations, ou de paix perpétuelle par une Union des nations, formulé par un forçat toulonnais, Gargaz, quelques années avant la Révolution, et recueilli par Franklin ; — *Derniers moments et exécution de Danton* (discussion de quelques mots prêtés à Danton) ; — *Bonaparte républicain ;* — comment la presse parisienne, en juillet 1821, a parlé de Napoléon défunt ; — étude sur le *Dictionnaire* ou plutôt sur les *Dictionnaires des Girouettes :* quand un homme politique change trop souvent d'opinion, on dit volontiers qu'il mérite une place dans le *Dictionnaire des Girouettes.* Or, ceci n'est point simple façon de parler. Il y a eu réellement un *Dictionnaire des Girouettes,* et même plusieurs :

Le premier, sans nom d'auteur, parut en 1815 (in-8 de 443 p.), au début de la seconde Restauration : la matière alors, après de si nombreux changements de régime, était abondante et fertile. Tous y défilent, hommes d'Etat, gens de lettres, généraux, artistes, sénateurs, chansonniers, évêques, préfets, journalistes, etc. Ce fut un succès. Aussi en multiplia-t-on les imitations et contrefaçons, *Almanach des Girouettes, Ordre de la Girouette,* etc. On en fit aussi des réfutations, dont la moins plate est de Beuchot, sous ce titre : *Dictionnaire des Immobiles, par un homme qui jusqu'à présent n'a rien juré et n'ose jurer de rien,* Paris 1815, in-8 de 38 p. : 38 pages contre 443 du *Dict. des Girouettes :* la matière était moins nombreuse, assurément. Beuchot classe parmi ses Immobiles l'ex-oratorien et conventionnel Daunou (à qui pourtant l'autre Dictionnaire avait accolé quatre girouettes) ; l'abbé Grégoire, sénateur pourtant en 1801 et comte de l'Empire ; Lafayette, Lanjuinais, Murinais, etc. ; les rédacteurs du libéral *Courrier,* la Garde Impériale, la Chambre des Représentants de 1815, etc.

Quinze ans après, souffle le vent de juillet 1830 : les girouettes tournent de nouveau : d'où *Nouveau Dictionnaire des girouettes,* publié en 1831 : Talleyrand, qui dans le premier avait douze girouettes, en a maintenant seize ; Chateaubriand, qui n'en avait que deux, en obtient quinze.

Enfin, en 1842, *Petit Dictionnaire des Grandes Girouettes par elles-mêmes,* fait de déclarations contradictoires opposées les unes aux autres sur deux colonnes.

Le morceau capital de ce nouveau recueil de M. Aulard est consacré au P. Loriquet, à ses prédécesseurs, à ses émules : près de 80 pages (p. 104-

182), paru d'abord (en partie tout au moins) dans *Le Progrès civique,* revue hebdomadaire qui préludait à l'apparition du journal *Le Quotidien.* M. Aulard reconnaît que Loriquet n'a pas écrit la fameuse phrase sur le marquis de Bonaparte ; mais il essaie de dauber sur les jugements que Loriquet porte de la Révolution et des hommes de la Révolution. Et parce que Loriquet n'entend pas la Révolution comme M. Aulard, M. Aulard en fait « le type du calomniateur. » Ces pages sont parmi les plus haineuses qu'ait écrites M. Aulard. Mais, plus encore qu'odieuses, elles sont grotesques. Car il y a bien un Loriquet en France ; il y a quelqu'un qui répond au signalement dont les Jacobins ont affublé le P. Loriquet ; et ce quelqu'un, c'est M. Aulard, Aulard le grand saboteur de documents révolutionnaires, et, pis encore que le saboteur, l'inepte qui n'a pas même su lire les documents qu'il avait mission de transcrire et à qui il arrive à chaque instant de prendre le Pirée pour un homme.

Et ce n'est pas nous, ce ne sont pas les cléricaux qui le baptisent Loriquet. C'est le *Temps,* qui, le 30 décembre 1910, intitulait un article de première page : LE LORIQUET DE LA SORBONNE. Voir encore *Temps* des 18 et 23 avril 1914, sur M. Aulard « soi-disant historien. » Ce sont questions qui ont été présentées déjà ici : voir, sur le cas Aulard, *Ami* 1914, p. 489-492, et, sur le P. Loriquet, *Ami* 1923, p. 636-7.

VI. — **Portraits d'hommes**, 2 vol. in-12 de IV-360 et 288 p., à 7 f. 50 l'un, Paris, Plon. M. Henry Bordeaux réunit ici une série d'études qu'il a disséminées depuis une vingtaine d'années en divers recueils. Elles portent à peu près toutes sur des contemporains : Loti, Barrès, Faguet, Hervieu, François de Curel, Rudyard Kipling, Bourget, Lemaître, Frédéric Masson, H. Bremond, un Discours sur Clémence Isaure (pour le VIe Centenaire des Jeux floraux à Toulouse, 3 mai 1924), un Discours pour l'inauguration de la statue de S. François de Sales à Annecy (14 sept. 1924), un Discours aux cérémonies du Centenaire de l'Académie de Savoie et du Centenaire de J. de Maistre (19 juillet 1921), quatre médaillons de *Vies brisées :* Charles Guérin, Maurice Faucon, Pierre Gilbert, et Louis Hémon, l'auteur de *Maria Chapdelaine.*

A Barrès est faite la part du lion : une longue méditation sur sa sensibilité, t. I, p. 47-80, puis au t. II, p. 81-148, sous ce titre : *Le retour de Barrès à sa terre et à ses morts,* les pages dont nous avons dit à nos lecteurs l'an dernier la beauté pénétrante.

C'est qu'en effet, ce que Bordeaux s'est surtout attaché à préciser dans ses études, c'est la qualité de la sensibilité contemporaine. Et qui a marqué de son empreinte cette sensibilité plus fortement que ne l'a fait Barrès ?

Ce point de vue d'H. Bordeaux est bien intéressant. Car si la sensibilité n'est pas le tout de la littérature, si même il est malheureux qu'elle en ait été souvent presque le tout chez nos contemporains, elle en est pourtant un élément essentiel : — « Une œuvre n'est belle que si elle est vraiment humaine, si elle plonge par ses racines en des cœurs vivants... Les grands écrivains sont ceux qui aimèrent et sentirent la vie avec une vigueur intense et qui unirent à la sincérité dans les sentiments l'ordre, la justesse et la vivacité dans l'expression. »

H. Bordeaux a été presque aussi fécond critique que fécond romancier. Il ne recueille en volumes que ceux de ces essais qui touchent à des écrivains dignes de passer à la postérité. Les autres ne valent pas cet honneur. Ils ne le vaudraient que si les rigueurs de la critique devaient les décourager et désencombrer de leurs productions le marché littéraire. Mais leur bon sens ne va pas encore jusque-là. H. Bordeaux raconte à ce propos la piquante aventure du peintre florentin Albertinelli.

C'était un bon peintre († 1515), ami de Fra Bartolommeo, qui avait seulement l'épiderme trop sensible. Il ne supportait pas la critique ; et en milieux artistes on ne s'épargne pas les critiques. Si bien qu'il renonça à la peinture pour chercher un genre de vie plus paisible. Il ouvrit une taverne bien approvisionnée, et la tint en personne. A ses amis étonnés il répondait joyeusement qu'il exerçait enfin un art à l'abri de la critique, et un art très supérieur à celui qu'il avait quitté, puisque ce nouvel art créait vraiment la chair et le sang, tandis que le premier n'en réalisait que de pâles imitations. Pour son bon vin il ne recevait que compliments tous les jours ; pour ses tableaux, que des critiques.

Quelle bénédiction ce serait pour les lettres si la critique conservait le même pouvoir sur nos grimauds, si elle décidait tant de méchants écrivains à se muer en bons commerçants ou industriels !

A H. Bordeaux lui-même se consacrent déjà des livres de critique, et non pas seulement d'une critique purement littéraire qui se tiendrait aux beautés de style et de composition, mais de cette critique morale qui est la plus chère, — la seule chère, — au cœur de notre auteur. Nous avions eu déjà en ce sens le livre du Dr Carrière, *Une doctrine de vie : l'œuvre de M. H. Bordeaux* (Paris, Beauchesne, 1920), et surtout du P. Ferchat, S. J., *Le Roman de la Famille française : Essai sur l'Œuvre de M. H. Bordeaux* (Paris, Plon, 1912). Voici maintenant, plus complet, plus précis, plus à jour parce qu'écrit d'hier, **Le Sens de la Vie et l'idée de l'ordre dans l'Œuvre d'Henry Bordeaux**, par Maurice Ligot, in-12 de 294 p., 7 f. 50, Paris, *Editions de la Vraie France* (libr. Dunod). C'est très beau ; et nous souhaitons grandement que l'exemple donné par M. Ligot soit fécond, et que d'autres s'appliquent après lui à faire pour nos grands contemporains de la littérature ce qu'il vient de mener à bien pour H. Bordeaux. En tête, 30 pages de biographie. Après quoi, M. Ligot étudie successivement chez H. Bordeaux la glorification de l'effort et le goût de la vie, puis le roman de la

famille française, puis le roman, — ou plutôt le chant, — de sa chère petite patrie de Savoie, l'apôtre du charme et de la grâce de la terre, le critique « dont la censure est au service de l'honnêteté » : mot du P. Ferchat), le continuateur de Joseph de Maistre et de Le Play, l'apôtre surtout de la tradition. C'est l'emprise de la tradition qui l'a lui-même ramené à la ferveur chrétienne ; et il a dépensé, depuis, le meilleur de son zèle à mettre en lumière ce rôle bienfaisant, nécessaire, de la tradition. *De la tradition à la foi :* c'est le titre du chapitre le plus pénétrant de M. Ligot.

H. Bordeaux, au début de sa carrière littéraire, à l'époque où il écrivit *Ames modernes,* s'était laissé prendre aux séductions du paganisme inclus dans les ténébreuses littératures du Nord qui nous envahissaient alors : Ibsen, Björnson, Strindberg... Pour lui comme pour toute la génération qui avait vingt ans en 1890, l'individualisme était la règle de la vie. Ce ne fut que l'ivresse bientôt dissipée de quelques années de jeunesse. Isolé dans Paris, loin de sa province natale, il se rendit vite compte que, suivant le mot de Barrès, il ne « valait guère plus qu'un mot détaché d'un texte. » Il comprit que son *moi* avait besoin de l'étai de la société, et « reprit, comme Antée, ses forces en touchant la terre, la terre où sont ses morts. » Un deuil de famille, la mort de son père, leva ses dernières hésitations. Il rentra en Savoie, revint habiter la maison familiale, méditer dans le petit cimetière où dormaient ceux qui l'avaient précédé dans la vie, prier dans l'église de son village. Dès lors le catholicisme le ressaisit tout entier et n'a cessé de transparaître dans presque tous ses livres. C'est la tradition qui l'a ramené à la foi vivante, et à son tour c'est la foi qui lui révèle la fécondité de la tradition. Aussi un de nos plus grands romanciers, et le plus absolument catholique de tous, Emile Baumann, rendait-il naguère de lui ce témoignage (*Revue des Jeunes,* 25 sept. 1921) :

Dans l'histoire de la renaissance de l'esprit traditionnel au XIXe siècle, les livres d'Henry Bordeaux occuperont un chapitre important, parce que l'idée de la tradition en est la substance. Ils se sont formés autour d'elle comme le fruit autour du noyau. Je n'en vois pas un seul qui ne se rapporte au culte de la famille ou de la maison, du pays natal, à la sujétion de l'héritier vis-à-vis des ascendants, au lien des vivants et des morts, à la loi religieuse et morale que nul n'est libre d'abolir ou de changer.

H. Bordeaux a donné l'an dernier à la *Revue des Deux Mondes* un nouveau roman, **La Chartreuse du Reposoir** (in-12 de 322 p., 7 f. 50, Paris, Plon). Il y a là, et puissamment mise en relief, l'idée chrétienne de la réversibilité des mérites, « deux pures hosties volontaires » offrant leur sacrifice pour l'expiation du désordre de deux amants, deux hosties dont l'une a sacrifié sa vie pour le rachat de son fiancé coupable, tandis que l'autre s'en va au fond d'un Carmel prier pour sa mère criminelle et pour son père qu'elle n'a pas connu. Et il y a surtout, exprimée avec une force effroyable, l'idée morale de l'emprise de la passion, de la servitude où la passion tient un homme par ailleurs si grand et si sympathique, ce Jean Rambert promis à de hautes destinées, le brave des braves sur les champs de bataille, et qui, dans les batailles du cœur et des sens, se montre réduit à une impuissance si lamentable et présentée sous des couleurs si vraies : tel l'oiseau que fascine le serpent, il se débat avec une énergie que l'on est plus d'une fois au moment d'espérer victorieuse et qui finalement se brise toujours devant les artifices, devant les perfidies sans nom de cette Sandrine de Laury qui est l'une des créations féminines les plus scélérates de toutes les littératures... Il y a vraiment ici une leçon morale d'une puissance extraordinaire. Mais pourquoi faut-il que cette leçon vienne à nous à travers des peintures d'une si sauvage volupté ? Je n'incrimine pas les intentions d'H. Bordeaux. Elles sont d'une excellence indiscutable. Les incriminer, comme l'ont fait quelques-uns, c'est faire œuvre de calomnie. Voir là-dessus *Ami* 1921, p. 439-441. Mais vraiment on ne saurait approuver certaines de ces pages, non plus que certaines pages de René Bazin lui-même, et de Paul Bourget, et d'Emile Baumann, et d'André Beaunier, dont l'œuvre est moins profondément pénétrée de christianisme, mais qui tout de même fait partie de la Corporation des publicistes chrétiens. Nos romanciers ont de ces choses une conception évidemment différente de la nôtre. Ils jugent ces peintures nécessaires pour la mise en crue lumière de la vérité morale qui est l'âme de leur œuvre. Je ne crois pas qu'ici la fin justifie les moyens ; et je ne crois pas ces moyens indispensables. Henry Bordeaux avait, dans ses romans d'avant-guerre, témoigné de bien plus de réserve ; et la vigueur de la leçon morale donnée n'y avait rien perdu, bien au contraire.

Deux nouveaux volumes dans *Editions de la Vraie France :* **La Danse devant le veau d'or,** par Thérèse Dobsan, et **A la gloire de la Terre,** par Gabriel Maurière, in-12 de 222 et 292 p., à 7 f. 50 : — le premier, tableau des fléaux que déchaîne l'*auri sacra fames ;* une physionomie magnifiquement touchante de prêtre de campagne : peut être mis entre toutes les mains ; — le second nous montre, après des péripéties passionnantes, comment la source du bonheur et le sens de la vie se peuvent retrouver sur la terre héréditaire : par là ce livre est d'une réelle portée morale, qui serait bien plus haute encore si quelque rayon de lumière du grand ciel du Bon Dieu venait transfigurer cette terre aimée, et surtout si l'on ne se heurtait ici à certains détails de mœurs qui feront justement hésiter nos confrères à mettre ces pages sous les yeux de leurs ouailles.

Aux Editions Bossard : — **Garçon !...** in-16 de 294 p., 7 f. 50, roman traduit du russe, d'Ivan Chmélov : tableau de la vie des grands restaurants de Moscou (avant la guerre : l'œuvre a paru en 1910) ; tableau si vivant, si pittoresque, qu'une légende s'est un temps accréditée que l'auteur avait réellement exercé le métier de garçon, ce qui n'est pas. Né en 1873, d'une famille d'entrepreneurs, il est allé, comme tout le monde, au collège, à l'Université, s'est fait recevoir avocat, est retourné au monde des affaires, est entré ensuite dans la littérature par la modeste porte de « Contes pour la jeunesse » (1906). Et depuis, il s'est placé aux premiers rangs du roman russe, comme on

s'en rendra compte à la lecture de ce livre, qui nous rend avec une étonnante intensité de vie l'atmosphère spéciale des restaurants à la mode en même temps que les réactions psychologiques de leur personnel (avec des détails qui évidemment ne sont pas faits pour trop jeunes yeux). Chmélov est fixé en France depuis l'an dernier et y travaille à une œuvre immense, « synthèse des événements contemporains. »

Deux nouveautés dans la Collection Grasset : **La Conquête de la vie,** par René Béhaine, in-12 de 376 p., 7 f. 50. Sujet très simple : deux adolescents, amis d'enfance, songent à se fiancer ; les parents s'y opposent ; les jeunes gens ne s'y résignent pas, pas un instant ne songent à s'y résigner. Et tout le livre est la peinture des sentiments qui s'agitent en leurs cœurs, de leurs efforts pour surmonter les obstacles surgis entre eux, — jusqu'au jour où ils s'aperçoivent que le temps a fait son œuvre et se demandent s'ils s'aiment encore. Beaucoup de finesse. Du sens psychologique le plus aiguisé et une singulière virtuosité analytique ; rappelle Marcel Proust ; — **Jacqueline ou le Paradis deux fois perdu,** par Nicole Stiébel, in-12 de 254 p., 7 f. 50 : double mésaventure d'une étudiante en médecine, qui deux fois cherche l'idéal dans le mariage, chaque fois sans succès, et qui naturellement se croit incomprise, victime de l'égoïsme masculin : victime plutôt de sa forcenée soif de bonheur, qui n'aboutit qu'à créer en elle une vraie inaptitude au bonheur ; victime aussi de son manque de foi et de convictions. D'ailleurs, ton correct ; pas de peintures licencieuses.

L'Inconnaissable, par Aline de Villèle, in-12 de 222 p., 7 f. 50, Perrin : des cupidités, des rapacités, des jalousies dans une petite ville bretonne ; et au milieu de tout cela, une honnête personne qui manque en être victime, victime d'une tentative d'empoisonnement, mais que la Providence tire de là. Gentil récit, bien présenté.

Les Présences invisibles, par Véga, in-12 de x-236 p., 7 f. 50, Perrin. Ceci est très beau. C'est une série de XXXIII méditations, chaque méditation suivie d'une poésie qui en dégage le parfum. Méditations sur le sujet même qu'indique le titre et qui est pris d'un mot de Mgr Bougaud : nos morts, ce sont des invisibles, ce ne sont pas des absents : Jésus d'abord, la grande Présence invisible, l'invisible Ami, la Mort vaincue, Dieu le Dieu des vivants, les immortelles Amitiés, la Grande Nuée de Témoins, la Fraternité des Elus et des Anges, l'Intercession mutuelle des Vivants et des Morts, Ce que nous pouvons faire pour nos Disparus, Comment nous les faisons revivre ici-bas... En tête, une émouvante Préface de G. Goyau.

L'« AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

Comptes rendus Bibliographiques

La Perfection dans la vie chrétienne, par le P. Janvier. T. II, in-8 écu de 344 p., 8 f. Paris, Lethielleux. — **Les Divertissements permis et les Divertissements défendus,** par le P. Vuillermet. In-12 de 336 p., 7 f. 50. Lethielleux. — **L'Epouse attrait du Foyer,** par Ch. Grimaud. In-12 de VII-309 p., 7 f. Téqui.

I. — Le nouveau volume du P. Janvier est son Carême de 1924 à Notre-Dame de Paris. Sujets traités : Supériorité de la vie purement contemplative sur la vie purement active, rapports de l'une et de l'autre, la perfection chrétienne dans ses rapports avec l'étude des sciences, avec l'enseignement, avec l'apostolat, avec les œuvres de bienfaisance. Retraite pascale : De l'esprit surnaturel et du désintéressement dans les bonnes œuvres, nécessité de classer les bonnes œuvres d'après leur importance dans l'ordre surnaturel, charité fraternelle dans les œuvres, activité bienfaisante de N.-S. pendant sa Passion, la Communion principe de l'activité chrétienne.

On sait que le P. Janvier a fait à Pâques 1924 ses adieux à la chaire de N.-D. de Paris. Du moins à la chaire quadragésimale : car Notre-Dame sera toujours fière de l'entendre, aux grandes occasions, comme lors du Triduum de clôture des fêtes de S. Thomas, en novembre dernier, où la doctrine du Saint fut célébrée successivement par le P. Janvier, O. P., le P. Lhande, S. J., et le cardinal Charost. Le P. Janvier avait inauguré en 1903 sa prédication du Carême à Notre-Dame : en tout, vingt-deux ans, — soit XXII volumes d'EXPOSITION DE LA MORALE CATHOLIQUE, dont VIII donnés à la *Morale générale* (la Béatitude, la Liberté, les Passions, la Vertu, le Vice et le Péché, la Loi, la Grâce), et XIV à la *Morale spéciale :* les trois vertus théologales, les quatre vertus cardinales, enfin (en deux vol.), la Perfection.

II. — Le précédent volume du P. Vuillermet était intitulé : *Les divertissements et la conscience chrétienne.* C'était la « Morale générale » des Divertissements. Son volume d'aujourd'hui en est la « Morale spéciale. » Il y passe en revue : les conversations, 1° mondaines et insignifiantes, 2° perverses, 3° méchantes ; les lectures 1° mauvaises, 2° dangereuses, 3° frivoles ; l'art, en soi source de noblesse, et en fait si souvent cause de déchéance ; le théâtre, son influence sur les idées et sur les mœurs ; le cinéma, au triple point de vue moral, social, religieux ; la musique ; les relations mondaines, soirées, flirt ; le jeu.

Grand thème d'apostolat que celui-là. Que les chrétiens, par leurs affirmations et leurs exemples, condamment les divertissements défendus, ceux-ci disparaîtront d'abord de la bonne société et finalement de partout, et ce sont les divertissements gais et honnêtes qui redeviendront à la mode.

III. — On se rappelle le succès magnifique de la trilogie de M. Grimaud : *Futurs Epoux, Futures Epouses, Futurs Prêtres.* Le même accueil attend son nouveau volume, *L'Epouse attrait du foyer.* C'est là le premier devoir de l'épouse au lendemain du mariage, avant la naissance des enfants. Devoir qui semble si facile, tout uni, et comme allant de soi... Tant de raisons variées, et très hautes souvent, concourent à rendre une jeune épouse séduisante aux yeux de son mari ! Et cependant, en fait, il s'en faut que cette puissance de séduction s'exerce toujours. C'est donc que la jeune épouse n'a pas su la rendre visible, sensible. Les hommes sont souvent aveugles, très souvent, au bien comme au mal. C'est à l'épouse à ouvrir les yeux de son mari (se rappeler la grande œuvre d'Henry Bordeaux : *Les Yeux qui s'ouvrent),* à développer en elle les dons, innés ou acquis, naturels et surnaturels, qui lui attireront le cœur du mari, qui feront d'elle l'attrait du foyer, attrait solide et durable, — éternel.

Ce devoir de cultiver en elle « les motifs d'attraction » fait l'objet de la Ire Partie du livre de M. Grimaud. La IIe et la IIIe Partie étudient : 1° *Les causes de répulsion :* mondanité, mauvais caractère, mauvaise administration ; — 2° *L'obtention de la royauté au foyer :* piété personnelle, influence chrétienne, apostolat social.

Au Jardin des Tuileries, par Marcel Poëte, **— In-12 de 360 p., 20 f. — Paris, Aug. Picard.**

Au Jardin des Tuileries : le plus beau des paysages urbains de Paris, — et du monde. Cela a commencé bien modestement. C'est François Ier qui, en 1519, a songé à retirer sa mère du séjour morose et malsain de l'Hôtel des Tournelles pour l'installer à la limite ouest de la

ville, au lieu dit *Tuileries :* vocable qui pour la postérité devait demeurer associé à tant de visions splendides, tragiques ou glorieuses, et qui alors n'évoquait que la vulgaire image d'une fabrique de briques et de tuiles installée là par d'honnêtes potiers qui avaient constaté que l'argile des bords de la Seine était tout à fait propre à la cuisson. Le Céramique d'Athènes avait commencé, lui aussi, comme l'indique le nom, par être une « tuilerie. » Versailles de même, nom qui depuis a pris des sonorités si pompeuses que, à le prononcer seulement, on croit voir passer la vieille monarchie dans son cortège de fêtes, Versailles non plus n'avait pas, à l'origine, une signification plus reluisante : simple mot patois par lequel les paysans désignaient un coteau où le vent, toujours violent, *versait* les moissons et les couchait sur le sol.

Une idée de Louis XIV a créé Versailles. Le geste de François I[er], le déplacement des résidences royales vers l'Ouest, la création du Louvre et des Tuileries ont changé l'évolution topographique de Paris même. Livrée à elle-même, la capitale s'allongeait du sud au nord, le long de la voie romaine qui lui avait donné naissance (du faubourg St-Jacques au faubourg St-Denis). La volonté royale a déterminé l'extension vers l'Ouest.

Dès 1564, Catherine de Médicis fait dessiner, aux Tuileries, « le Jardin de la Royne, » jardin à l'italienne, vaste quadrilatère régulièrement divisé, comme un damier, en cases dont chacune a sa physionomie propre. Henri IV, quarante ans après, y plante des mûriers ; et c'est pour les protéger des vents qu'on élève la terrasse dite plus tard Terrasse des Feuillants, le long de l'actuelle rue de Rivoli.

Mais voici Le Nostre, qui va tout agrandir et tout transformer. Du jardin « italien » de Catherine il fait le chef-d'œuvre du jardin « français. » Les compartiments du XVI[e] siècle font place à de grandes allées et à de vastes parterres en broderie. C'est un merveilleux ensemble. Mais déjà Le Nostre a envisagé un ensemble tout autrement grandiose, qui prolongera la perspective jusqu'à Neuilly et jusqu'au delà du port de Neuilly : réunion au Jardin des Tuileries du Jardin de Renard (domaine privé, mais déjà lieu de promenade pour les gens de qualité) ; création, sur les terrains avoisinant à l'Ouest les Tuileries, de la Patte-d'Oie (qui sous Louis XV sera transformée en une vaste place, notre Concorde actuelle) ; au sortir de là, la « grande avenue des Tuileries » (notre actuelle avenue des Champs-Elysées, nom qui n'apparaît pas dans les comptes royaux avant 1709), montant jusqu'à « l'Etoille » de Chaillot, où s'élève une pyramide et où convergent à travers bois et champs plusieurs allées disposées en « étoile, » au-delà de l' « Etoile » s'étendant en pente douce jusqu'à la Seine, après la traversée de Neuilly, et remontant, entre Puteaux et Courbevoie, jusqu'à ce Rond-Point (dit de la Défense Nationale depuis 1871) d'où l'on a sous les yeux, — en une ligne directe qui va jusqu'au Louvre et que jalonnent le Pont de Neuilly, l'Arc-de-Triomphe, le Rond-Point des Champs-Elysées, l'Obélisque, le Carrousel, — le plus incomparable panorama urbain.

Quelle page d'art ! Et quelle page d'histoire ! Dans la 1[re] moitié du XVII[e] siècle, les Tuileries sont le rendez-vous du beau monde : on y vient après le spectacle, on y soupe, on y danse, on y convie ses amis, on y amène « les violons, » on y donne aux dames la sérénade, on s'y bat en duel, on y joue à la pelote, aux grâces, à d'autres jeux moins innocents... Heureusement pour la morale, Le Nostre est venu tailler dans ce bois désordonné l'œuvre d'art que nous avons aujourd'hui sous les yeux... Rarement habitées par nos rois avant la Révolution, les Tuileries ont été la demeure (forcée) de Louis XVI après les journées des 5 et 6 octobre 1789 et jusqu'au 10 août 1792, le siège ensuite de la Convention, puis du Conseil des Anciens, la résidence de Bonaparte en 1800, et désormais de tous nos souverains jusqu'à la révolution du 4 septembre 1870... Les incendies de la Commune en mai 1871 ont aboli le Palais lui-même ; et, privé de ce dernier « qui était sa source de vie, le jardin n'est plus qu'un corps mort, allongé sur une terre pleine d'histoire » (Poëte, p. 353), mais un dessin d'une perspective incomparable toujours.

LITURGIE

Q. — Les théologiens enseignent que les paroles *Passio Domini, etc.,* qui font suite à la formule de l'absolution, donnent une valeur surnaturelle supplémentaire aux œuvres satisfactoires du pénitent. Ne pourrait-on pas se contenter de les réciter une seule fois, à la fin d'une séance non interrompue de confessions, ou est-on obligé de les dire après chaque confession ?

R. — **Voici comment s'exprime le *Codex* au sujet de la récitation des prières *Misereatur, Indulgentiam, Passio Domini,* qui, sans faire partie essentielle de la formule de l'absolution sacramentelle, doivent normalement accompagner celle-ci : « Etsi preces, ab Ecclesia formulæ absolutoriæ adjunctæ, ad ipsam obtinendam non sint necessariæ, nihilominus, *nisi justa de causa,* ne omittantur. » (Can. 885).**

Dans quelles circonstances le confesseur aura-t-il un motif suffisant d'omettre ces prières, prescrites par le Rituel et si salutaires pour le pénitent ? Ce sera avant tout dans les cas de grave et urgente nécessité, lorsque v. g. il aura à absoudre un malade à la dernière extrémité [1]. Ce pourra être aussi dans les moments où il aura un très grand nombre de pénitents à entendre de suite, v. g. la veille de certaines solennités, ou encore dans les confessions très courtes et qui se répètent fréquemment [2]. (Rituel, tit. III, c. 2, n. 4 et 5 ; S. Alphonse de Liguori, Ferraris, Baruffaldi, de Herdt, etc.).

La déprécation *Passio Domini, etc.,* étant donné son contexte, ne peut évidemment être formulée qu'en présence du pénitent auquel elle s'adresse. Il n'y a donc pas lieu de la dire une fois pour toutes à la fin d'une série ininterrompue de confessions où l'on a cru devoir l'omettre.

Q. — Souvent, très souvent même, nous devons, des confrères et moi, donner la bénédiction du Saint-Sacrement dans une chapelle de religieuses sans avoir pour cela un enfant de chœur. Le prêtre reste toujours seul à l'autel. Mais, pour l'encensement, il se lève, quitte l'autel, va à la balustrade, met l'encens dans l'encensoir présenté par une religieuse, laquelle, toujours en dehors du sanctuaire, attend qu'après l'encensement le prêtre lui remette l'encensoir.

Ce va-et-vient, quatre fois répété, entre l'autel et la balustrade est-il bien convenable, et, en somme, la pratique est-elle tolérable ?

R. — **Ce qu'il y a surtout de répréhensible dans la pratique ci-dessus décrite, c'est qu'une religieuse tienne l'encensoir pendant l'imposition de l'encens,**

[1] En pareil cas, il suffit de dire : *Ego te absolvo ab omnibus censuris, et peccatis, in nomine Patris ✝, et Filii, et Spiritus Sancti. Amen.* (Rituel, tit. III, c. 2, n. 5).

[2] « Ut dum pænitens sæpius redit, dum post absolutionem recordatur peccatum, etc. » (De Herdt, *S. Liturgiæ Praxis,* t. III, n. 173, 2).

qu'elle le présente ensuite elle-même au célébrant, puis qu'elle le reprenne des mains de celui-ci après l'encensement du St-Sacrement. Sous aucun prétexte une femme, fût-elle religieuse et se tînt-elle constamment en dehors de la balustrade qui clôt le chœur, ne saurait être admise à servir directement le prêtre dans une fonction liturgique [1].

Pour le cas où l'enfant de chœur vient à manquer au moment où la bénédiction du Saint-Sacrement doit être donnée avec l'ostensoir, on a conseillé de disposer d'avance l'encensoir garni, la navette et le voile huméral sur les degrés de l'autel, à la portée du prêtre, afin que celui-ci puisse, au moment voulu, se servir lui-même [2].

Avec un tel expédient, le respect dû à l'adorable Eucharistie et la dignité du culte catholique sont-ils suffisamment sauvegardés ? Nous n'oserions pas le prétendre. Le plus simple et le mieux en pareil cas, ce serait de se contenter de donner la bénédiction avec le saint ciboire [3] : bénédiction qui, on le sait, ne requiert aucun encensement (S. R. C., 11 sept. 1847, n. 2957 ; et 5 juillet 1907, n. 4202, ad 1), et pour laquelle il suffit d'avoir le surplis, l'étole blanche, puis, *in ipso actu benedictionis*, le voile huméral blanc (S. R. C., 13 juillet 1883, n. 3582, ad 1 ; 7 déc. 1888, n. 3697, ad 12) [4].

Q. — Les manuels paroissiaux et les livres de piété ne fournissent aucune indication précise sur l'attitude que doivent avoir les fidèles pendant la messe basse et pendant la messe solennelle ou chantée. C'est pourquoi on serait heureux de voir l'*Ami* traiter la question.

R. — I. A la messe *basse*, l'assistance est debout pendant les deux évangiles. « Il serait à désirer, dit Bourbon [5], que durant tout le temps de la messe on se tînt à genoux, ainsi que le demande la rubrique [6]. On sera à genoux au moins pendant les prières du commencement de la messe, depuis le *Sanctus* jusqu'au *Pater*, depuis l'*Agnus Dei* jusqu'après la communion, et pendant la bénédiction du prêtre. » Enfin, l'on aura aussi à s'agenouiller après le dernier évangile, pour réciter avec le célébrant les prières prescrites par Léon XIII.

II. Quelle doit être la tenue des fidèles pendant la messe *solennelle ou chantée ?* Le Cérémonial des évêques (lib. II, c. VIII, n. 32) dit seulement qu'à l'instar de ceux du chœur qui ne sont ni chanoines ni parés, ils se mettent à genoux pour les prières de la confession : *...prout laici omnes tunc genuflectunt.* A défaut d'obligation formelle, il y a du moins convenance évidente à ce que, pendant toute la messe, le peuple continue à conformer son attitude à celle du chœur [1]. Telle est la pratique enseignée par ceux des liturgistes qui se sont occupés de la question (Gavanti, Catalani, de Herdt, Bourbon, etc.) et recommandée naguère par l'*Ami* (1911, p. 800 ; 1914, p. 447).

Dans beaucoup de régions de France, il est vrai, la coutume existe depuis longtemps pour les fidèles d'être à genoux à certains moments de la grand' messe pendant lesquels le clergé se tient debout, v. g. entre la consécration et le *Pater* et au moment de la communion. Cette coutume n'a rien que de louable [2] et donc peut être conservée [3].

Q. — Un confrère prétend qu'on n'est pas tenu de réciter après la messe basse les prières de Léon XIII : 1° lorsque pendant cette messe on a distribué la sainte communion aux fidèles ; 2° lorsqu'on y a fait un sermon. L'*Ami* voudrait-il bien dire ce qu'il en pense ?

R. — Du seul fait que pendant une messe basse non conventuelle il y a un sermon ou que l'on y distribue la sainte communion aux fidèles on ne saurait s'autoriser pour faire allumer plus de deux cierges à l'autel ni pour avoir deux servants [4]. Il semble donc que, jusqu'à décision contraire de la S. C. des Rites, il n'y a pas là non plus de motif suffisant d'omettre à la fin de cette messe les prières prescrites par Léon XIII [5].

Il en serait tout autrement si, en raison de quelque circonstance spéciale, cette messe basse revêtait déjà par ailleurs un certain caractère de « publicité » ou de solennité : v. g. si, le dimanche, elle tenait lieu de la grand'messe paroissiale ; si c'était une messe de première communion solennelle, de communion générale un jour de fête ou à la suite d'une retraite, d'ordination, de profession religieuse, etc. Dans ces divers cas, il serait loisible au célébrant de ne pas réciter, après une messe basse, les prières de Léon XIII [6]. (Cf. S. R. C., 20 juin 1913).

[1] Cf. *Ami* 1900, p. 800 ; 1905, p. 688 ; 1909, p. 336.
[2] Cf. *Ami, ibid.* ; 1913, p. 1008 ; 1922, p. 526.
[3] Ainsi l'avait réglé Léon XIII pour les églises dont la pauvreté ne permettrait pas d'avoir avec tout l'apparat nécessaire l'exposition du Saint-Sacrement dans l'ostensoir durant les exercices du mois du S. Rosaire. (S. R. C., 16 janv. et 4 févr. 1886, n. 3650, ad 4 ; 26 août 1886, n. 3666). — Pour le cérémonial à suivre, voir *Ami* 1924, p. 365.
[4] Si la bénédiction avec l'ostensoir avait été prescrite par l'Ordinaire, il faudrait, avant de prendre une détermination, en référer à celui-ci.
[5] *Petit Cérémonial paroissial*, n. 37.
[6] « Circumstantes autem in missis privatis semper genua flectunt, etiam tempore paschali, præterquam dum legitur evangelium. » (Missel, *Rubr. gen.*, tit. XVII, n. 2). — D'après de Herdt, cette rubrique n'est que directive pour l'assistance. (*S. Lit. Praxis*, t. I, n. 146).

[1] Toutefois, si le clergé s'assied après l'encensement de l'offertoire, les fidèles restent debout à ce moment jusqu'à ce qu'ils aient été eux-mêmes encensés.
[2] On n'en saurait dire autant de l'habitude qu'ont prise certains fidèles, d'ailleurs valides, de s'asseoir depuis le *Pater* jusqu'au moment de la communion.
[3] Cf. Bourbon, *Introduction aux cérémonies*, p. 220.
[4] Cf. *Ami* 1923, p. 684.
[5] La distribution de la sainte communion après la messe ne dispense pas de la récitation des prières de Léon XIII, et elle ne peut avoir lieu qu'après celles-ci. (S. R. C., 23 nov. 1887, n. 3682 ; 2 juin 1916, *Dubia*, ad 2).
[6] Toutefois, l'omission de ces prières ne serait pas obligatoire. (Cf. *Ami* 1919, p. 848).

IMPRIMATUR
Lingonis, die 18 februarii 1925.
EUG. LINDECKER, *Provic.*

Le gérant : F. FROSSARD.

LANGRES. — Imprimerie de *L'AMI DU CLERGÉ*

Qui d'une mauvaise grippe
a été affligé,
La cure des Pilules Pink
ne doit pas négliger.

Même bénigne, la grippe laisse toujours après elle une intoxication qui se manifeste par les troubles nerveux, les douleurs de reins, les douleurs dans les membres, une sensation de faiblesse.

Les Pilules Pink combattent et dissipent cette intoxication en apportant à l'organisme un sang plus riche, plus pur, plus vigoureux. Et par la puissante action tonique qu'elles exercent, en outre, sur les nerfs, elles apaisent les troubles nerveux.

La cure des Pilules Pink est bien la cure reconstituante qui convient aux convalescents, aux anémiés, aux affaiblis. Sous son influence, les forces se relèvent graduellement, l'appétit devient meilleur, les digestions plus faciles, toutes les fonctions vitales, enfin, s'accomplissent mieux. L'exemple de M. Angel Anaricio est bien caractéristique de la remarquable influence des Pilules Pink :

« Je suis heureux de vous faire savoir — écrit, en effet, M. Angel Anaricio, demeurant à Ferrières-Saint-Hilaire, par Broglie (Eure) — que je me suis très bien trouvé de la cure des Pilules Pink que j'ai faite. Depuis lors, je me sens plus fort et j'ai bien meilleur appétit. »

Les Pilules Pink sont un médicament universellement apprécié contre l'anémie, la neurasthénie, l'affaiblissement général, les troubles de la croissance et du retour d'âge, les maux d'estomac, maux de tête, épuisement nerveux.

En vente dans toutes les pharmacies. Dépôt : Ph[cie] P. Barret, 23, rue Ballu, Paris. 4 fr. 50 la boîte, 24 fr. les 6 boîtes, plus 0 fr. 60 de timbre-taxe par boîte.

Café vert d'Haïti

14 fr. 50 le kilo

Louis AUGUSTIN, importateur 13, quai de la Monnaie — BORDEAUX —

Correspondant de Missionnaires d'Haïti.

Rhumes. Toux

GRIPPE
CATARRHES, ASTHME
LARYNGITES et BRONCHITES
SUITES de COQUELUCHE et ROUGEOLE

PULMOSERUM
BAILLY

Réparateur puissant des Organes de la Respiration

Employé dans les Hôpitaux
Recommandé
par la Majorité du Corps Médical Français
Adopté
par plus de 30.000 Médecins Etrangers

MODE D'EMPLOI :
Une cuillerée à soupe, matin et soir

Le flacon, 8 fr. 80 ; les 3 flacons, 28 fr.
franco contre mandat

Toutes Pharmacies

BROCHURE SUR DEMANDE

Exiger le nom
PULMOSERUM-BAILLY
15, Rue de Rome. PARIS

Pour VIN DE MESSE

s'adresser en toute confiance à :
M le chanoine **JOUBERT**, propriétaire-récoltant à LA ROCHE-CHÉNEDÉ Charcé, par Brissac (M.-et-L.). Timbre pour réponse

FONDERIE SPÉCIALE DE CLOCHES
Les Fils de G. PACCARD
à Annecy-le-Vieux (Hte-Savoie)
Fondeurs de "La Savoyarde"
du bourdon de la victoire « La Jeanne d'Arc »
pour la cathédrale de Rouen
Sonnerie brevetée, à battant rétro-lancé, *supprimant toute peine pour le sonneur et annulant tout ébranlement aux beffrois* R. C. Annecy 142

Pour le Luminaire Liturgique, les **CIERGES** de 1[re] Communion de toute forme et de toute qualité, les cierges de dévotion et les bougies stéariques, etc., s'adresser aux **PP. Trappistes de N.-D. des Dombes, à Marlieux** (Ain). — R. C. Trevoux n° 278.

LISEZ CECI M[me] L. MARQUIS, directrice de l'**Intermédiaire catholique de Besançon** et de **Genève**, fondé en 1884, 2, rue Péclet, à BESANÇON, se recommande tout spécialement aux lecteurs de l'*Ami du Clergé* pour leurs achats en **Montres, Pendules, Bijouterie et Orfèvrerie.** Ils peuvent s'y adresser en toute confiance. Demander catalogues franco. Articles spéciaux pour 1[res] Communions : Chapelets, Médailles, etc. — Prix avantageux.
R. C. Besançon 1.552

34 fr. pet. Imprimerie univers., couleurs. Pierre Humide. **Spéc. Curé Teloché (Sarthe). R. C. Mans 899.**

l'antique maison des Lazaristes (montée St-Barthélemy), jadis tenu par les Frères des Ecoles chrétiennes, jusqu'aux lois Combes. Il n'y a rien de plus pratique, de mieux conçu. Tout jeune chrétien y trouvera le directoire, le guide parfait, en 4 Parties : 1° *l'éducation en général :* ce qu'elle est, les autorités de l'école, les amis et les modèles de l'écolier, le bon esprit ; — 2° *la journée de l'écolier chrétien :* la perfection des actions quotidiennes, le travail, les lectures, les conversations, etc. ; — 3° *la piété à l'école :* les vertus, les exercices de piété, la confession, la communion.

Les Sept Etoiles. *Conférences à de jeunes Travailleuses sur les vertus de la femme,* par H. Sarrette, ancien élève de l'Ecole Polytechnique. — In-16 de 96 p., 2 f. 50. — Paris, Editions *Spes.*

Conférences, c.-à-d. causeries qui sont la simplicité même dans la finesse, toutes pratiques, brûlantes de zèle, et divisées en menus paragraphes qui en facilitent singulièrement la lecture et l'intelligence. Titres : *Au jardin de la Vierge : piété, modestie, obéissance, simplicité, douceur, patience, fidélité.*

Au jardin de Don Bosco. **Dominique Savio,** par A.-L. Martin. — In-12 de 116 p., 3 portraits en héliogravure, 4 f. — Procure des Œuvres de don Bosco, 14, rue de Bagneux, Paris 6e.

Voici enfin la biographie idéale que l'on nous réclame régulièrement plusieurs fois chaque année. Dominique Savio, mort le 9 mars 1857, à quinze ans, est bien l'une des plus belles fleurs du « Jardin de don Bosco, » l'une des plus belles fleurs de sainte enfance de l'Eglise, une fleur dont la Providence a répandu partout le parfum, et qui, grâce à ce beau livre, ira embaumer toutes les jeunes âmes dont la sollicitude nous est confiée, et toutes les âmes antiques aussi pour qui ce sera une bénédiction de retrouver un peu de leur jeunesse au contact de l'angélique enfant. Pie X a signé l'introduction de sa Cause le 11 février 1914.

La Terre du Bon Dieu, par Alida et Pierre Calel. — In-12 de 186 p., 6 f. — Paris, Editions *Spes.*

« Roman » : le tableau de la vie d'un jeune prêtre débarqué dans une des paroisses les plus déshéritées du Quercy... On ne vient pas à lui ; on lui refuse tout... Alors, il va se mettre laboureur : il travaillera la terre, il fera pousser du blé, du maïs, des pommes de terre ; « il prétend défricher le pays, » gémissent de bonnes âmes qui ne partagent pas ses « illusions. » On lui fait toutes sortes de misères, à coups de pierres au besoin. Lui, il persévère ; et Dieu bénit ses efforts. Pages très touchantes, et chaudes de flamme apostolique, comme tout ce qui nous vient des Editions *Spes.*

Les petits demandent leur pain, par E. Roupain, S. J. — In-8 carré de 65 p., 2 f. 50. — Paris, Lethielleux.

Brochure à répandre partout. Le pain que les petits demandent, qui est pour eux une nécessité vitale, c'est la formation chrétienne : trois points dans l'argumentation du P. Roupain : 1° Droits intangibles de l'enfant, 2° Silence mortel de la neutralité, 3° Attaques laïques, p. 3-20. — Le reste de la brochure est fait surtout de citations prises des meilleurs auteurs, touchant l'Etat et l'Enseignement, l'Etat éducateur, la Loi, la neutralité ; puis, sous ce titre : *A relire,* une série de rappels d'ouvrages sur ces matières. — Lire aussi une très suggestive brochure de M. J. Renault, **La Pédagogie des Bolchevistes,** in 12 de 40 p., 1 f. 50, Paris, Lethielleux, et Bruxelles, Dewit.

Le Radicalisme du Sacrifice. *Méditation,* par J. B. Aubry. In 32 de 60 p., 1 f. — **Vocation virginale,** par le même. In-32 de 116 p., 2 f. — Paris, Tequi.

J.-B. Aubry, prêtre des Missions Etrangères, s'est fait connaître, voici plus de trente ans, par divers ouvrages d'apologétique, par des *Etudes sur l'Ecriture Sainte,* par un *Cours d'Histoire ecclésiastique,* surtout par 2 vol. sur *La Méthode des Etudes ecclésiastiques* dont il a été question ici, 1891, p. 140 ; 1893, p. 177. On réédite deux de ses opuscules, son *Radicalisme,* méditation dont le titre dit la vigueur, et sa *Vocation virginale,* qui, sous forme de dialogue, est un plaidoyer pathétique entre Jésus et l'âme qui veut se donner à lui.

Les patins de Gargantua, par J. des Gachons. — In-12 de 250 p., 7 f. 50. — Paris, Baudinière.

Rien de « gargantuesque »... C'est un récit, le plus simple des récits, sous forme de journal, d'un journal très gai (on est toujours gai, en compagnie de J des Gachons) : journal d'un jeune homme qui a des goûts sérieux, qui aime la solitude, les fécondes (et toujours joyeuses) méditations de la solitude, qui aime les fleurs, qui aime son prochain, qui raconte ici comment la Providence l'a orienté vers la fondation d'un foyer... Mais Gargantua ?? Gargantua, c'est le titre d'un conte qui remplit le chapitre final. Nous sommes en Brenne, entre Indre et Creuse. Or, Gargantua a traversé la Brenne. Il l'a même traversée à pied, ses mules (car il lui en fallait deux pour s'asseoir) n'avançant pas assez vite à son gré. Et comme des pluies sans fin avaient tout détrempé, il avait peine à soulever ses bottes encombrées de terre gluante. Alors il se mit à ruer comme cavale mordue par les taons. Et à chaque ruade il se détachait de sa semelle et de son talon des tombereaux de mortier à bâtir un château-fort. Si bien que tout le pays en fut éclaboussé ; et c'est depuis ce jour de colère rieuse que la Brenne est toute parsemée de buttes et de monticules qui ont gardé le nom de « patins de Gargantua. »

Pour son fils, par Yvonne Loisel. — **La Forêt qui chante,** par J. de Coulomb. — Vol. in-12 de 300 p., à 6 f. — Paris Gautier et Languereau.

Deux volumes de la Bibliothèque de ma Fille. *Pour son fils :* tragique étude d'une conscience de mère. L'amour maternel, par le chemin de la jalousie et de l'ambition, peut-il détruire en une femme le sens du bien et du mal, la conduire jusqu'a l'injustice ?... Récit émouvant, où l'on perçoit l'expérience aiguë de situations vécues. La conscience a de ces oblitérations. Heureusement la Providence déjoue les affreux projets de la malheureuse. Le fils, Claude, missionnaire, offre sa vie pour le salut de sa mère. Et tout se termine au confessionnal...

La Forêt qui chante : forêt mystérieuse, en pays provençal, du nom expressif de Silvacante, où jadis une antique abbaye emplissait les alentours de chants mélodieux. Et restée mystérieuse toujours : une famille y a élu domicile dont le passé est une sombre énigme... Face à ce mystère, un jeune héros qui nous fait vivre des heures d'angoisse, puis de victoire et d'actions de grâces.

De la Collection Familia (in-12 de 250 p., cartonnage orange, 3 f. 50) : **La Roselière,** par Eva Ramie : des fleurs, du soleil, de la vie : une vie de jeune fille, simple et pure, au pays d'Aigues-Mortes ou dans les landes de Bretagne. Vie de renoncements, de sacrifices, et de joie par conséquent et d'élans d'allégresse vers Dieu. Evelyne a laissé les succès faciles : Dieu la récompense ; — et **Fais bien,** par Louise Paliard : étude fine et délicate d'une âme de jeune fille, prise entre des préjugés de caste et un très pur amour... Mais, pour avoir su se montrer héroïque et généreux comme un preux du moyen âge, Jacques Verney triomphera de l'orgueil de Ghislaine de Brouhant, sous la bénédiction d'une tante qui, du fond du Carmel, a tout pressenti et demande à être la marraine du premier nouveau-né.

Publications d'Actualité

Justice et Charité — Tract idéal pour le Denier du culte (4e éd.). 100 : 7 fr. 50 — 500 : 35 fr. *franco.* — Specimen de tous les tracts de propagande : **un franc.**

Questions brûlantes — Ou sept conférences pour le Carême, pour Cercles d'études, pour **défense religieuse.** — 70 p. in-8 — *franco :* 2 fr. 80. — S'adresser pour ces publications à l'Abbé COCART, Boulogne-sur-Mer. — Ch. p. c/c Lille 109.07.

LE TRAITEMENT DU RÉVÉREND
GUÉRIT LA HERNIE
radicalement
à tous les âges et sous toutes ses formes
Pour recevoir discrètement toutes les indications concernant ce merveilleux traitement, expliquez votre cas à M. SCHLAFLI, 75, Boulevard de la Villette, à PARIS (X^{e}), qui consulte gratuitement par correspondance et à son cabinet de 10 à 12 et de 2 à 5 (sauf les dimanches et fêtes). Métro-Combat.
RÉFÉRENCES MONDIALES -:- RÉSULTAT GARANTI

HORLOGERIE - PENDULERIE
— BIJOUTERIE - ORFÈVRERIE
ALLIANCE HORLOGÈRE
R. C. Besançon 29
E. ENGINGER
BESANÇON 15, rue Gambetta, 15
Catalogue f^{co} sur demande
Fournisseur de l'Archevêché de Besançon

Assemblée générale des actionnaires de la Banque de France

L'Assemblée générale des actionnaires de la Banque de France s'est tenue le 29 janvier, sous la présidence de M. G. Robineau, gouverneur, qui a donné lecture, au nom du conseil général, du compte rendu des opérations pour l'exercice 1924.

Après un rapide exposé de la crise des changes au début de l'année 1924 et des moyens employés pour la maîtriser, ce compte rendu résume les indices les plus caractéristiques du mouvement industriel et commercial.

Il souligne tout spécialement l'accroissement important de la production et des échanges et la situation favorable de notre balance commerciale qui, pour la première fois depuis 1875, présente un excédent net des exportations.

Les escomptes commerciaux sont en augmentation de 16 % pour le nombre des effets et de 37 % pour leur valeur totale.

Le mouvement général des caisses s'est élevé à 1.994 milliards ; dans ce total, la part des règlements opérés par virements de compte à compte atteint plus de 86 %.

Les versements à l'Etat, à titre d'impôts généraux ou spéciaux et de redevance, se sont élevés à 170 millions.

Le dividende de l'exercice 1924 a été de 52.925.000 frs, soit 290 francs par action.

M. Pascalis a présenté, en son nom et au nom de ses collègues, le rapport des censeurs.

L'Assemblée a réélu régents : MM. Ernest Mallet, Emile Pluchet et Gabriel Cordier. Elle a réélu censeur M. Charles Petit.

VITRAUX D'ART RELIGIEUX
CH. LORIN, Peintre-Verrier
ATELIERS : 46 rue de la Tannerie, à CHARTRES, et 199, r. de Vaugirard, à PARIS. — Références de 1er ordre. Lauréat de la Sté Centrale des Architectes (Congrès 1911).

STELLINE
HUILE LITURGIQUE pour SANCTUAIRES, brûlant très bien avec mèche Guillon 0
R. C. Aix 68 CH. DRAGON-NOIREL
ENVOI DU PRIX COURANT SUR DEMANDE à Aix-en-Provence.

VINS DE MESSE
— BANYULS DOUX & GRENACHE SEC —
vinifiés selon les décrets liturgiques
Roussillon et Vin blanc de table
H^{ré}-P. SOULIER, à Collioure (Pyrénées-Orles) R. C. Céret 68
avec les meilleures références ecclésiastiques
Prix-c^{t} franco. — Echantillons contre 2 fr. en t. poste

ARTÉRIO-SCLÉROSE -- DIABÈTE
ALBUMINURIE--CŒUR--REINS--FOIE
Procédés nouveaux pour Guérison inespérée, même si tout a échoué. Remboursement en cas d'insuccès. Notice gratis. Désigner Maladie. Laboratoire des Phocéens, NICE (A.-M.).

LA LIBRAIRIE René GIARD 2, Rue Royale LILLE
ACHÈTE au maximum de leur valeur toutes bibliothèques & lots de livres de théologie, patrologie, littérature etc. fins d'éditions.
Catalogue périodique gratuit

Téléphone 2-64 BREST (R. C. Brest n° 7827)
Cloches d'Eglises
BOURDONS, CARILLONS,
MONTURES tous Systèmes
Beffroi en Fer et en Bois, dix ans de garantie.
Mise en volée des Cloches par l'Electricité.
Société Anonyme des Etab^{ts}
MAURICE GRIPON
Anc. Maison BRIENS 1804
61, rue Yves-Collet
BREST (Finistère).

FABRIQUE de Lunettes et de Pince-Nez

LES FILS D'EMILE TOURNIER, A MOREZ (JURA)
Membres de l'Union Fraternelle et des Economats chrétiens
Vente directe au détail, par simple correspondance
Exécution des ordonnances d'oculistes (R. C. St-Claude 653)
Envoi franco du Catalogue illustré très avantageux
Bien mettre la seule adresse exacte ci-dessus

ASTHME
Remède Souverain ESPIC
Cigarettes ou Poudre
R. C. Seine 32.677. Signat J. ESPIC sur chaque cigarette

BONS DE LA DÉFENSE NATIONALE
Exonérés de l'Impôt général sur le revenu et de tous les autres impôts. Le plus commode des placements à court terme, le plus avantageux et le mieux garanti contre tous les risques.

ASTHMATIQUE GUERI en 1 MOIS
contre toute espérance, indique Méthode gratis
Ecr. : B. DALICHOUX, 27, rue V. Hugo, BOIS-COLOMBES (Seine).

HARMONIUMS
Modèles d'Eglises, clavier transpositeur.
Modèles portatifs pour écoles et missions.
GILBERT.
ALEXANDRE ROUSSEAU
M^{on} f^{ée} en 1840. Médaille d'or Exposit^{n} Univ^{lle} 1900. — R. C. Seine 47.805
PIANOS GILBERT à cordes croisées
— 115-113, RUE DE VAUGIRARD, PARIS — Succ^{le} : 1, RUE MADAME (S^{t}-SULPICE)